

A Safer World For The Truth

**Raconter l'histoire:
*En souvenir
d'Elisabeth Blanche Olofio***



A la mémoire d'Igor Acko

A Safer World For The Truth

A Safer World for the Truth œuvre pour que justice soit faite dans le cas de crimes commis à l'encontre de journalistes. Le projet est composé d'une série d'enquêtes menées dans le cadre de l'assassinat de journalistes dans l'exercice de leurs fonctions. Ces enquêtes entendent mettre au jour de nouveaux éléments et révéler des faits nouveaux sur ces assassinats, ouvrant ainsi la voie vers la justice. A Safer World for the Truth est une initiative conjointe de Free Press Unlimited, du Comité pour la protection des journalistes et de Reporters sans frontières.



REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré et rédigé par Jules Swinkels. Nous remercions les experts suivants pour leur contribution : Igor Acko, Nycels Kott, Jean-Ignace Manengou, Jos Bartman et Saskia Baas. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont partagé informations et perspectives dans le cadre de cette enquête.

DESIGN

Rox/y

PHOTO DE COUVERTURE

Archives familiales

COPYRIGHT

Free Press Unlimited 2021

CITATION

Le rapport doit être cité comme suit :
A Safer World for the Truth (2021). Raconter l'histoire :
à la mémoire d'Elisabeth Blanche Olofio

Table des matières

Abréviations	4
Résumé	5
1. Contexte de l'attaque : troubles en République centrafricaine	8
Ascension et chute de la coalition Séléka - Insécurité persistante	9
Structure opérationnelle de la Séléka	11
Relation de la Séléka avec les médias	14
La situation à Bambari sous la Séléka : 2012 - 2014	16
2. Elisabeth Blanche Olofio : intrépide, déterminée et douce	19
3. L'attaque d'Elisabeth	23
La préparation de l'attaque	23
Reconstitution de l'agression	26
Après coup: janvier 2013 - juin 2014	26
Enquête criminelle et procédures judiciaires	29
4. Conclusion	32
Annexe : Chronologie des principaux événements	35

Abréviations

ARC — *Association de Radios Communautaires de Centrafrique*

RCA — République centrafricaine

CEDAD — *Comité extraordinaire pour la défense des acquis démocratiques*

CPC — Coalition des patriotes pour le changement

CPJ — Comité pour la protection des journalistes

CPJP — *Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix*

CPSK — *Convention Patriotique pour le Salut de Kodro*

DDR — Désarmement, démobilisation et réhabilitation

FACA — *Forces Armées Centrafricaines*

FPRC — *Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique*

HRW — Human Rights Watch

MINUSCA — Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

RSF — Reporters sans frontières

CPS — Cour Pénale Spéciale

CVJRR — Commission Vérité, Justice, Réparations et Réconciliation

UFDR — *Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement*

Résumé

Elisabeth Blanche Olofio était une journaliste communautaire qui travaillait en République centrafricaine (RCA), dans une station de radio communautaire catholique appelée *Radio Be Oko* («Un seul cœur»). Le 5 janvier 2013, Elisabeth a été prise pour cible en raison de son travail de journaliste et a été brutalement frappée, torturée et violée par des rebelles de la Séléka dans sa ville natale de Bambari. Elisabeth fournissait alors à sa communauté des informations essentielles sur l'avancée des rebelles. La gravité de ses blessures l'a contrainte à être transférée à Bangui, la capitale, pour y recevoir des soins médicaux d'urgence. L'occupation de Bangui par les rebelles a provoqué chez Elisabeth de graves traumatismes psychologiques et physiques pendant un an et demi. Étant dans l'impossibilité de fuir le pays pour bénéficier de soins médicaux adaptés, Elisabeth a succombé à ses blessures en juin 2014. Elle était âgée de 34 ans.

Les citoyens journalistes locaux, tels qu'Elisabeth, qui manquent souvent de moyens pour la formation, l'équipement et les mesures de protection, effectuent régulièrement des reportages dans des conditions dangereuses. Ils jouent un rôle majeur en rendant compte des conflits en cours, à la fois à l'intention des communautés auxquelles ils appartiennent mais également du public international, et dans certains cas, ils sont la seule source d'information dans une région. C'est pour cette raison que les citoyens journalistes locaux sont souvent la cible des parties belligérantes désireuses de les réduire au silence.

À travers l'histoire d'Elisabeth Blanche Olofio, *A Safer World for the Truth* attire l'attention sur les dangers auxquels font face les journalistes locaux qui travaillent en zones de conflit. Le rapport révélera qui sont les auteurs présumés des actes de torture, du viol et de l'assassinat d'Elisabeth, comment ils ont jusqu'ici échappé à la justice, et les souffrances endurées par Elisabeth pendant un an et demi. Notre équipe d'enquêteurs a examiné les preuves photographiques, les documents officiels et les échanges d'emails archivés, et a interrogé plus de trente témoins et experts afin de faire la lumière sur ce que cache réellement l'agression d'Elisabeth Blanche Olofio.

L'attaque subie par Elisabeth et ses conséquences sont révélatrices d'un problème systémique dans les États en proie au conflit civil, et en particulier en République centrafricaine (RCA). Lors des soulèvements civils et volatiles, les médias et les journalistes sont la cible de menaces réelles ; les attaques qu'ils subissent font rarement l'objet d'une enquête et il est très rare que justice soit faite. La mort d'Elisabeth a suscité peu d'attention. Or on sait depuis plus de neuf ans que les rebelles de la Séléka sont les auteurs de l'attaque subie par Elisabeth, mais, à ce jour, aucune enquête officielle n'a été ouverte. Au cours de cette période, la victime et plusieurs des principaux témoins oculaires sont morts ; les principaux suspects ont disparu ou sont décédés, eux aussi, et des preuves cruciales ont été perdues ou détruites. Par conséquent, les chances que justice soit rendue à Elisabeth se sont considérablement réduites.

La présente enquête repose sur des allégations crédibles indiquant qu'Elisabeth Blanche Olofio enquêtait sur une affaire de détournement de fonds destinés à la réhabilitation de l'école Michel Maitre, dans l'enceinte du diocèse catholique de Bambari. En représailles, Elisabeth a été directement et gravement menacée par l'évêque Édouard Mathos de Bambari lors d'une réunion de travail organisée avec le personnel de Radio Be Oko. Les rumeurs de l'incident et de l'enquête se sont rapidement répandues dans la ville. Suite à cet incident et en partie sur la base de ces rumeurs, Elisabeth a été identifiée et prise pour cible par les rebelles de la Séléka en tant que journaliste d'investigation. Elle a été dénoncée par un jeune du quartier, appelé Oyoh, qui a informé les rebelles de la Séléka qu'Elisabeth avait quitté sa cachette et était revenue et il leur a indiqué où elle se trouvait. Oyoh résiderait toujours à Bambari, mais n'a jamais été interrogé.

Notre enquête a également révélé que les rebelles de la Séléka se sont lancés à la recherche d'Elisabeth à bord de quatre véhicules Toyota Landcruiser. Les combattants rebelles, sous le commandement du général Tom Adam ou du colonel Méa, ont mis la main sur Elisabeth alors qu'elle se trouvait dans la maison de sa marraine Augustine. Elle a été gravement frappée et torturée, puis violée par les rebelles de la Séléka pendant plusieurs

heures. Elisabeth a été laissée pour morte. Elle était inconsciente, le corps couvert d'ecchymoses et des zones entières du corps tuméfiées ; elle perdait beaucoup de sang par les oreilles et le nez, et quand elle s'est réveillée, elle ne pouvait plus bouger les jambes.

Les soins médicaux adéquats n'étant pas disponibles à Bambari, elle a déménagé à Bangui avec ses deux enfants, à la fin du mois de février 2013. Désormais installée à Bangui, Elisabeth se remettait doucement de ses profondes blessures physiques et psychologiques jusqu'à ce que les rebelles de la Séléka marchent sur la capitale, le 24 mars 2013. Son état s'est gravement détérioré avec l'occupation de Bangui par les rebelles. Prise au piège d'une ville troublée où les milices sillonnaient les rues, elle était terrorisée à l'idée de se rendre régulièrement à l'hôpital et a cessé d'y aller. Loin de s'améliorer, l'état de santé d'Elisabeth n'a fait qu'empirer. Ses blessures psychologiques et physiques ne pouvaient pas être traitées de manière adéquate à Bangui ; la présence constante de la Séléka, alliée au vacarme régulier des tirs, ont profondément aggravé son traumatisme. Les plans destinés à assurer son évacuation vers un environnement sûr, hors de la RCA, n'ont pas abouti pour des raisons liées à ses papiers d'identité. Au terme d'un an et demi de souffrance, Elisabeth a succombé à ses blessures, en juin 2014.

À la lumière de ce qui précède, le présent rapport conclut que la Cour pénale spéciale (CPS) doit immédiatement ouvrir une enquête sur les crimes commis contre les journalistes par les parties belligérantes en RCA depuis 2012, notamment ceux commis à l'encontre d'Elisabeth Blanche Olofio. Si la CPS n'est pas compétente en la matière, il revient au procureur général de Bambari d'ouvrir une enquête sur l'attaque perpétrée contre Elisabeth Blanche Olofio. En outre, il est à relever que les moyens et la volonté de la communauté internationale à l'égard de la protection des journalistes (locaux) sont des plus défailants, tout comme la prévention et les enquêtes sur les crimes commis à leur encontre dans les États en situation de conflit, dont les capacités et les moyens sont insuffisants pour qu'ils conduisent eux-mêmes ces enquêtes.

Aussi, le présent rapport s'achève-t-il sur les recommandations concrètes suivantes:

Aux autorités judiciaires compétentes:

1. **Le procureur de la Cour pénale spéciale doit immédiatement ouvrir une enquête sur les crimes contre les journalistes commis par toutes les parties belligérantes en République centrafricaine depuis 2012.** L'impact causé par la mort d'un journaliste dépasse le cadre de l'assassinat puisqu'il a un effet majeur sur l'accès de la population à l'information, ce qui est particulièrement crucial en période de conflit. L'enquête générale du procureur devrait inclure une enquête sur l'attaque, la torture et le viol subis par Elisabeth Blanche Olofio, en janvier 2013. Cette enquête devrait notamment porter sur les rôles joués par l'(ex)général de la Séléka, Tom Adam, également connu sous le nom de «général Ben Laden», le colonel Méa, l'évêque Édouard Mathos et «Oyoh». Toutes les enquêtes devraient accorder une attention toute particulière à la responsabilité du commandement.

Au gouvernement de la République centrafricaine:

2. **S'engager à respecter strictement les résolutions 1738 (2006) et 2222 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies, et mettre en œuvre le plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité (2012).** L'article 7 de la résolution 1738 du CSNU et l'article 5 de la résolution 2222 du CSNU soulignent les obligations de la RCA au regard du droit international, visant à mettre fin à l'impunité et à poursuivre les responsables de graves violations du droit humanitaire international.

À la communauté internationale:

3. **Les États sont instamment priés de mettre en place un nouveau visa d'urgence pour les journalistes en danger, et de prévoir également l'octroi d'un visa aux membres de la famille proche du journaliste en danger,** conformément au *Rapport sur l'octroi d'un refuge sûr aux journalistes en danger* du Groupe indépendant d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias. Ce rapport fait valoir qu'un visa d'urgence associé à une prise en charge renforcée après la réinstallation (temporaire) peut empêcher l'assassinat de journalistes ou les graves conséquences physiques et psychologiques provoquées par les attaques et menaces dont ils sont les victimes, comme en témoigne le cas d'Elisabeth. Les journalistes en détresse, en particulier les journalistes locaux, se heurtent souvent à des obstacles pour l'obtention d'un visa, ce qui engage sérieusement leur sécurité. Ainsi, ils sont confrontés notamment à des retards de

procédure dans l'obtention des visas, à la criminalisation des activités journalistiques, ce qui les empêche d'obtenir un visa, à des menaces et des problèmes après leur réinstallation, ainsi qu'à l'impossibilité de reprendre leur travail. Ce type de visa devrait être accessible à un petit nombre de journalistes du monde entier se trouvant en situation de danger de mort et sollicitant que cette aide leur soit accordée.

Comme l'indique, à raison, le rapport du groupe de haut niveau: «quitter leur pays d'origine, du moins tant qu'une menace pèse sur leur sécurité, est trop souvent le seul moyen pour ces journalistes d'éviter le harcèlement, l'enlèvement, l'incarcération, la violence ou même l'assassinat pour des motifs politiques. Il ne s'agit pas d'une décision prise à la légère, ni d'une décision motivée par le désir de se réinstaller de façon permanente: le souhait de se déplacer est motivé par la nécessité» Ce visa d'urgence comblerait une lacune importante dans le régime actuel de relocalisation sûre. En particulier, les journalistes faisant l'objet d'une menace imminente devraient pouvoir se mettre à l'abri rapidement et en toute sécurité - les voies actuelles les privant de cette possibilité.

4. **Soutenir l'appel à la création d'un groupe d'enquête international indépendant.**

Une équipe spéciale d'enquête internationale indépendante peut constituer un point d'entrée essentiel en matière de justice, dans des contextes où la corruption, la faiblesse des institutions ou le manque de ressources entravent les enquêtes menées par les autorités nationales. La *Task Force* devrait être composée d'experts de l'investigation, de la médecine légale et du droit, qui seraient déployés sur les scènes de crime, ou apporteraient leur aide aux enquêteurs nationaux sous d'autres formes. Dans l'idéal, ce mécanisme devrait être mis en place par les Nations unies, comme l'avait proposé, à l'origine, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Agnès Callamard. Les États devraient soutenir cette initiative et contribuer au groupe de travail en lui apportant des fonds, une liste d'experts qu'ils pourraient solliciter, un soutien diplomatique et des actions de sensibilisation, en particulier les États membres de la Coalition pour la liberté des médias et signataires de l'Engagement mondial pour la liberté des médias.

5. **Soutenir l'appel à la création d'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la sécurité des journalistes,** afin que le Secrétaire général, l'Assemblée générale des Nations unies et

le Conseil de sécurité puissent s'engager plus efficacement dans l'attribution des responsabilités des crimes commis contre les journalistes. Nommé par le Secrétaire général, le Représentant spécial aurait notamment pour mandat de suivre l'évolution des enquêtes sur les attaques perpétrées contre les journalistes et de favoriser la coopération avec les autorités nationales compétentes. Dans le cas d'Elisabeth Blanche Olofio, un Représentant spécial des Nations unies aurait pu inciter les autorités centrafricaines à participer à l'évacuation d'Elisabeth et prier la République démocratique du Congo d'émettre un visa pour faciliter son transfert à l'hôpital Panzi de Bukavu.

6. **En étroite collaboration avec les ONG internationales, envisager la création et la mise en œuvre d'une « base de données d'alerte » où les journalistes, leurs proches et leurs collègues, ainsi que les membres de la société civile, peuvent recueillir et conserver des preuves (photos, vidéos, messages écrits, documents, etc.) sur les menaces et les attaques contre les journalistes.**

Trop souvent, les preuves et les témoignages cruciaux se perdent au fil du temps, en particulier lorsque l'enquête sur les crimes contre les journalistes se prolonge pendant plusieurs années. En mettant à la disposition des proches et des collègues un système permettant de recueillir et de télécharger des preuves et des témoignages d'attaques perpétrées contre des journalistes, les ONG et la communauté internationale seraient mieux équipées pour surveiller ces attaques et fournir une aide d'urgence, juridique et sécuritaire adéquate.

1. Contexte de l'attaque: troubles en République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) est en proie à l'insécurité depuis des décennies, en particulier dans le nord-est du pays, où se trouve la majeure partie de l'importante minorité musulmane du pays. Situé à la frontière avec le Soudan, le Tchad et le Soudan du Sud, le nord-est de la RCA formait une périphérie «darfourisée» où les rebelles étrangers, les groupes armés locaux et les trafiquants se disputaient le contrôle des zones de production de diamants et d'autres minéraux.¹ Il s'agit donc, depuis de nombreuses années, de la principale «zone grise» du pays. Les groupes armés locaux qui opèrent dans cette zone font depuis longue date partie du paysage sécuritaire de la RCA, ayant joué un rôle décisif tout au long de l'histoire du pays.²

Depuis la victoire d'Ange-Félix Patassé aux élections présidentielles, en 1993, la RCA a connu plusieurs tentatives de coups d'État soldées par des succès et de nombreuses insurrections rebelles. Ainsi, François Bozizé, l'un des généraux de Patassé, monte contre lui un coup d'État raté, en 2001. Bozizé se réfugie ensuite au Tchad avec des troupes qui lui étaient fidèles. Il déclenche une attaque depuis le nord du pays, en 2003, au cours de laquelle il parvient à renverser Patassé.³ Le président Bozizé échoue à restaurer l'autorité de l'État et à reprendre le contrôle du territoire dans sa totalité. L'armée centrafricaine (FACA) ne contrôlait plus qu'une zone de 100 km autour de Bangui, tout au plus.⁴

La «guerre de brousse de la République centrafricaine» qui éclate entre Bozizé et plusieurs groupes armés du nord du pays à la suite du coup d'État de 2003 s'achève en 2007-2008 avec la signature de «l'Accord de paix de Birao 2007» et de «l'Accord de paix global de Libreville 2008».⁵ Ces accords, qui prévoyaient un programme d'amnistie pour les forces rebelles et un plus vaste programme de désarmement, démobilisation et réhabilitation (DDR), se soldent par un échec dû à une mauvaise mise en œuvre des accords par le gouvernement de la RCA.⁶ Les acteurs non étatiques, en particulier ceux du nord du pays, étaient profondément déçus par l'État.

La disparition, en janvier 2010, du chef rebelle Charles Massi de la *Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix* (CPJP), qui opérait dans le nord-est du pays, ne fait qu'accroître les tensions entre le gouvernement et les groupes rebelles basés dans le nord du pays. Les élections présidentielles prétendument truquées de janvier 2011 et la mort de l'ancien président Patassé ne font qu'aiguiser les frustrations de larges pans de la population de la région Nord du pays, renforçant leur détermination à mettre fin au régime de Bozizé.⁷ Cela aboutit à la création de la coalition Séléka en 2012 et pose les bases de leur avancée militaire.

1 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

2 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

3 African Arguments (15 janvier 2013). *République centrafricaine: l'effondrement du régime de Bozize*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

4 African Arguments (15 janvier 2013). *République centrafricaine: l'effondrement du régime de Bozize*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

5 Hilary Matfess (13 mai 2015). *History shows that the peace agreement in the Central African Republic probably won't stick*. <https://qz.com/403428/history-shows-that-the-peace-agreement-in-the-central-african-republic-probably-wont-stick/>.

6 Lesley Anne Warner (26 mars 2013). *Flawed Peace Process Lead to Greater Unrest in the Central African Republic*. <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/12820/flawed-peace-process-leads-to-greater-unrest-in-the-central-african-republic>.

7 African Arguments (15 janvier 2013). *République centrafricaine: l'effondrement du régime de Bozize*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

Ascension et chute de la coalition Séléka - Insécurité persistante

La coalition Séléka a été formée dans le nord de la RCA entre les mois d'août et décembre 2012 par un accord établi entre trois grands groupes armés, l'*Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement* (UFDR), la *Convention Patriotique pour le Salut de Kodro* (CPSK) et la *Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix* (CPJP),⁸⁻⁹ qui s'étaient opposés au gouvernement de Bangui.¹⁰ Leurs griefs portaient sur les décennies de persécution et de marginalisation politique et économique, sur la mainmise du pouvoir exercée par la famille du président Bozizé¹¹ et sur les promesses non tenues des accords de paix.¹² Bon nombre des premiers commandants de la coalition étaient des « poids lourds » du monde économique du nord du pays, qui s'étaient battus pour élargir leur main mise sur les vastes ressources du pays.¹³ Ces poids lourds faisaient partie du paysage politique et sécuritaire de la RCA depuis la guerre précédente, en 2004. Au début du mouvement, la grande majorité des membres de la Séléka étaient fidèles à ces poids lourds du nord-est du pays.¹⁴

Les membres de la Séléka ont profité du vide politique laissé par l'État dans le nord du pays pour lancer la coalition, en 2012. Bien que la coalition ait temporairement pu rassembler des rebelles unis par un objectif commun, la Séléka n'en était pas moins considérée comme une coalition des plus fragiles,¹⁵ sans chaîne de commandement centralisée, ni idéologie.¹⁶⁻¹⁷ Les objectifs des membres de la Séléka étaient avant tout économiques et ne sont devenus politiques que lorsqu'ils sont compris la faiblesse de l'armée de Bozizé.¹⁸⁻¹⁹ Aussi, cette coalition de groupes armés a-t-elle été décrite comme une « alliance de circonstance, improbable et hétéroclite ».²⁰

En décembre 2012, la coalition Séléka entamé son offensive militaire dans le nord du pays et prend les villes de Ndélé, Ouadda et Sam Ouandja. Le 23 décembre 2012, les rebelles de la Séléka se lancent à l'assaut de Bambari, la ville natale d'Elisabeth Olofio, à environ 400 kilomètres au nord-est de Bangui. Selon certaines sources, Bambari est tombée aux mains de la coalition sans grande résistance de la part des FACA, le 23²¹ ou le 24 décembre 2012.²² Les contacts téléphoniques avec Bambari ont alors cessés car la Séléka a coupé les lignes fixes

8 Human Rights Watch (18 septembre 2013). *"I Can Still Smell the Dead" The Forgotten Human Rights Crisis in the Central African Republic*. <https://www.hrw.org/report/2013/09/18/i-can-still-smell-dead/forgotten-human-rights-crisis-central-african-republic>.

9 *Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement* (UFDR), *Convention Patriotique pour le Salut de Kodro* (CPSK), et *Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix* (CPJP), et dans une moindre mesure l'Union des Forces Républicaines (UFR) et l'Alliance pour la Renaissance et la Reconstruction (A2R).

10 Emily Mellgard (29 janvier 2015). *What is the Seleka?* <https://institute.global/policy/what-Séléka>.

11 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

12 Emily Mellgard (29 janvier 2015). *What is the Seleka?* <https://institute.global/policy/what-Séléka>.

13 Emily Mellgard (29 janvier 2015). *What is the Seleka?* <https://institute.global/policy/what-Séléka>.

14 Emily Mellgard (29 janvier 2015). *What is the Seleka?* <https://institute.global/policy/what-Séléka>.

15 Siân Herbert, Nathalia Dukhan et Marielle Debos (juillet 2013). *State Fragility in the Central African Republic: What prompted the 2013 coup?* http://www.gsdc.org/docs/open/car_gsdc2013.pdf.

16 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

17 Entretien avec un expert de l'ICG, le 8 décembre 2020.

18 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>.

19 Entretien avec un expert de l'ICG, le 8 décembre 2020.

20 Kewir, K. J. & Emile, S. (2016). *Building Peace in the Central African Republic*. *Asian Journal of Research in Social Sciences and Humanities*, 6:1, pp. 41-59.

<https://allafrica.com/download/resource/main/main/idadcs/00121643:981c602ee1c38d3e0df484cea7f7be7f1.pdf>

21 Radio Ndeke Luka (23 décembre 2012). *Séléka repousse les FACA et assiège Bambari*. <https://www.radiondekeluka.org/actualites/securite/13009-séléka-repousse-les-faca-et-assiège-bambari.html>.

22 BBC (23 décembre 2012). *Rebels in Central African Republic take city of Bambari*. <https://www.bbc.com/news/world-africa-20833943>.

et le réseau de téléphonie mobile était alors inexistant en dehors de Bambari.²³⁻²⁴ Radio Ndeke Luka rapporte qu'un commerçant a été exécuté à Kaga Bandoro pour avoir photographié les troupes de la Séléka: «Pour eux, qu'un commerçant prenne une photo de leur groupe équivaut à de l'espionnage».²⁵ L'une des seules sources de communication entre Bambari et Bangui était l'évêque de Bambari, Édouard Mathos, lequel était autorisé, un temps, à aller et venir à sa guise.²⁶

Au début de la rébellion, la plupart des combattants et des commandants militaires étaient membres ou partisans de l'UFDR, du CPJP ou du GPSK²⁷, et au début de l'offensive, la Séléka comptait près de 6 000 combattants.²⁸ Au fur et à mesure de leur avancée sur Bangui, ils ont été rejoints par différentes forces de la région.²⁹ Le mouvement a accueilli dans ses rangs de nombreux jeunes du centre du pays et de la capitale.³⁰ Les jeunes de la région aidaient souvent les rebelles de la Séléka, à leur arrivée dans un village ou dans une ville, en pointant les fonctionnaires de l'État centrafricain, les commerçants, les hommes d'affaires et, parfois, les journalistes.³¹⁻³²

Le 24 mars 2013, après la suspension des hostilités pendant deux mois, la coalition Séléka prend la capitale Bangui. Pour la première fois dans l'histoire de la RCA, des forces issues de la population majoritairement musulmane du nord détiennent le pouvoir dans la capitale.³³ Les rebelles, non contents des avantages offerts par les nouveaux postes qu'ils occupent au sein du gouvernement, intensifient leurs opérations de pillage et de violence à l'encontre de la population à majorité chrétienne, en particulier à Bangui.³⁴ En réponse aux attaques de la Séléka, des milices d'autodéfense chrétiennes, appelées anti-Balaka, se forment dans tout le pays, et prennent souvent pour cible les civils musulmans en guise de représailles.³⁵ S'ouvre alors un cycle de violence intercommunautaire que le gouvernement de la Séléka est incapable d'endiguer. Subissant une forte pression internationale, le chef de la Séléka, Michel Djotodia, démissionne en 2014, déclenchant l'éclatement de la coalition Séléka en de multiples groupes armés, qui sévissent encore aujourd'hui en RCA.

Depuis lors, ces groupes armés, communément appelés ex-Séléka, combattent les anti-Balaka et les forces internationales et se battent également entre eux, dans des rivalités au sujet de désaccords financiers et de divergences stratégiques.³⁶ Fin 2014, suite à un accord de cessez-le-feu signé à Brazzaville, le pays est de fait

23 Radio Ndeke Luka (23 décembre 2012). *Séléka repousse les FACA et assiège Bambari*.

<https://www.radiondekeluka.org/actualites/securite/13009-séléka-repousse-les-faca-et-assiège-bambari.html>

24 Marion Baudry, Susanna Brown & Alain Lapiere (3 au 6 mai 2013). *Report of Rapid Assessment Ouaka (Grimari, Bambari, Ippy)*.

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/CAR_Rapid%20Assessment_Ouaka_May2013.pdf

25 Radio Ndeke Luka (24 décembre 2012). *Un commerçant abattu par des rebelles à Kabo*.

<https://www.radiondekeluka.org/actualites/securite/13026-un-commer%C3%A7ant-abattu.html>

26 Entretien 3, avril 2021.

27 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>

28 Emily Mellgard (29 janvier 2015). *What is the Seleka?* <https://institute.global/policy/what-Séléka>

29 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>

30 International Crisis Group (11 juin 2013). *République centrafricaine: les urgences de la transition*.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-priorities-transition>

31 Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme en République centrafricaine (17 janvier 2013). *Bambari: Des Victimes Témoignent Leur Vécu*. <https://reseaujournalistesrca.wordpress.com/2013/01/17/bambari-des-victimes-temoignent-leur-vecu/>

32 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

33 International Crisis Group (21 septembre 2015). *Centrafrique: les racines de la violence*.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-roots-violence>

34 Human Rights Watch (10 mai 2013). *République centrafricaine: de nombreuses exactions ont été commises après le coup d'État*.

<https://www.hrw.org/fr/news/2013/05/09/republique-centrafricaine-de-nombreuses-exactions-ont-ete-commises-apres-le-coup>

35 International Crisis Group (21 septembre 2015). *Centrafrique: les racines de la violence*.

<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/central-african-republic/central-african-republic-roots-violence>

36 Idem.

divisé entre les forces anti-Balaka, au sud-ouest, et les ex-Séléka, au nord-est.³⁷ Depuis lors, le déploiement accru des troupes de l'ONU, de la France et du Rwanda, complété par des mercenaires russes, a créé une impasse explosive où les villes clés, telles que Bambari, restent relativement sûres tandis que les campagnes sont dominées par les groupes ex-Séléka et anti-Balaka.³⁸ À titre d'exemple, après les élections générales de décembre 2020, divers groupes ex-Séléka ont uni leurs forces à celles des groupes anti-Balaka pour former la *Coalition des Patriotes pour le Changement* (CPC).³⁹ Cette coalition, dirigée par l'ancien président Bozizé et le général de la Séléka Nouredine Adam, marche sur Bangui et prend plusieurs villes clés dans la foulée, avant d'être repoussée à la périphérie de Bangui et de se scinder à nouveau.⁴⁰ Récemment, les FACA, en collaboration avec les forces internationales, ont réussi à repousser d'importantes factions de la CPC au large de Bangui.⁴¹ L'insécurité qui persiste en RCA peut facilement entraîner une nouvelle série de combats, et le gouvernement a besoin de l'aide internationale pour stabiliser le pays sur la durée.⁴²

Structure opérationnelle de la Séléka

La Séléka était organisée en unités et en «Com-Zones». En général, les généraux et les colonels de la Séléka commandaient leurs propres groupes et zones, et désignaient des «commandants de zone». Au niveau local, chaque commandant de zone se voyait attribuer une périphérie d'où il était tenu d'extraire de la valeur économique par le biais d'impôts et de taxes commerciales prélevés à son propre profit et, en partie, celui de sa hiérarchie.⁴³ Ces systèmes d'imposition fournissaient aux chefs de la Séléka des fonds en quantité suffisante pour entretenir leurs contingents.⁴⁴ Les commandants locaux devaient rendre compte à plusieurs hiérarchies à la fois, celle de leur groupe d'origine, celle du commandement de la Séléka et la leur. Ils étaient généralement livrés à eux-mêmes⁴⁵ et ont assumé tous les niveaux de commandement: régional, préfecture, sous-préfecture, ville et même village.⁴⁶ A ces niveaux de commandement, quelques-uns des commandants de la Séléka ont eu la liberté d'exercer un contrôle absolu, sans aucune supervision.⁴⁷

Le flou des lignes de commandement de la Séléka rend difficile l'attribution de la responsabilité de certaines actions. Les commandants (de zone) de la Séléka interrogés par Human Rights Watch (HRW), en 2013, ont déclaré que s'il y avait eu des problèmes dans leurs zones, la faute en revenait à l'ancien commandant, dont ils se souvenaient rarement du nom. «Les villageois devaient se précipiter dans la brousse quand le colonel Abdulim arrivait. Je ne connais pas son prénom... mais je n'ai aucun problème ici», a déclaré le colonel Saleh Zabadi, le plus haut gradé de la Séléka à Bossangoa.⁴⁸ Même le ministre de la Sécurité publique de la Séléka, Nouredine

37 Ty McCormick (28 octobre 2015). *One Day, We Will Start a Big War': Outgunned by powerful rebel in the Central African Republic, the U.N. can't even protect civilians. Now it's pushing for early elections that could destroy a fragile peace.*

<https://foreignpolicy.com/2015/10/28/one-day-we-will-start-a-big-war-central-african-republic-un-violence/>.

38 Global Centre for the Responsibility to Protect (31 May 2021). *Central African Republic.*

<https://www.globalr2p.org/countries/central-african-republic/>.

39 Idem.

40 France24 (6 avril 2021). *Powerful armed group in Central African Republic vows to leave rebel coalition.*

<https://www.france24.com/en/africa/20210405-powerful-armed-group-in-central-african-republic-vows-to-leave-rebel-coalition>.

41 ACAPS (19 février 2021). *Central African Republic: Conflict-led displacement resulting from electoral violence.*

<https://reliefweb.int/report/central-african-republic/acaps-briefing-note-central-african-republic-conflict-led>.

42 Global Centre for the Responsibility to Protect (31 May 2021). *Central African Republic.*

<https://www.globalr2p.org/countries/central-african-republic/>.

43 Lallau, B. (2015). *Plongée au cœur des ténèbres centrafricaines. Journal des anthropologues*, 140, pp. 283-301.

<http://docplayer.fr/145857240-Plongee-au-coeur-des-tenebres-centrafricaines.html>.

44 Conseil de sécurité des Nations unies (29 octobre 2014). *Lettre datée du 28 octobre 2014 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la République centrafricaine créé par la résolution 2127 (2013) du Conseil de sécurité.*

<https://www.undocs.org/fr/S/2014/762>.

45 Fédération internationale des droits de l'homme [FIDH] (juin 2014). *République centrafricaine: Ils doivent tous partir ou mourir.*

<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/republique-centrafricaine/15617-centrafrique-ils-doivent-tous-partir-ou-mourir>.

46 Idem.

47 Human Rights Watch (18 septembre 2013). *"I Can Still Smell the Dead" The Forgotten Human Rights Crisis in the Central African Republic.*

<https://www.hrw.org/report/2013/09/18/i-can-still-smell-dead/forgotten-human-rights-crisis-central-african-republic>.

48 Idem.

Adam, une fois confronté aux violations des droits de l'homme commises par ses troupes, a déclaré à HRW que «ces événements que vous mentionnez ont eu lieu avant notre arrivée.⁴⁹»

La coalition Séléka était notoirement connue pour cibler les ONG humanitaires, les civils et les organes de presse qu'ils attaquaient. Les violations des droits de l'homme commises par la Séléka lors de son avancée, en 2012 et 2013, font l'objet d'une documentation relativement fournie. Un rapport de Human Rights Watch datant de 2013 relate, dans le détail, des centaines d'attaques perpétrées contre des villages et leurs habitants.⁵⁰ Au cours de leur avancée, entre décembre 2012 et mars 2013, puis pendant la période où ils ont occupé le pouvoir, la Séléka a tué et torturé d'innombrables civils, violé (collectivement) femmes et jeune filles, recruté des enfants soldats, et provoqué par leurs agissements le déplacement de dizaines de milliers de civils.⁵¹⁵²

49 Idem.

50 Idem.

51 Amnesty International (14 mai 2013). *Amnesty International's Brief on the Human Rights Situation in the Central African Republic*. <https://www.refworld.org/docid/5196173c4.html>.

52 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine entre janvier 2013 et décembre 2015*.

LES MÉDIAS DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT

Il est essentiel de garantir l'accès des populations civiles à des informations objectives lors des conflits pour leur permettre de survivre, de prendre des décisions en connaissance de cause, et pour que le public international puisse se faire une idée de ce qui se passe sur le terrain.⁵³ Néanmoins, au cours de la dernière décennie, les journalistes opérant dans les zones de conflit ont dû faire face à de nouveaux défis, plus complexes, pour assurer leur sûreté et garantir leur sécurité. Les conflits sont désormais plus éclatés, comptant plusieurs parties combattant sur différents fronts, et les parties à ces conflits sont souvent moins organisées et moins disciplinées.⁵⁴ Cela a entraîné une augmentation du nombre d'agressions commises contre les journalistes. Le CPJ signale que pas moins de 133 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions depuis l'attaque d'Elisabeth en janvier 2013.⁵⁵ Interrogé au sujet des journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions, Christophe Deloire, secrétaire général de RSF, déclarait: «La violence contre les journalistes est de plus en plus délibérée. Ils sont clairement ciblés et assassinés parce qu'ils sont journalistes».⁵⁶

Dans les zones de conflit, l'importance des journalistes locaux qui travaillent sur les réseaux sociaux et par le biais des radios communautaires ne doit pas être sous-estimée. Ils sont souvent la seule source d'information de la population locale⁵⁷ et de la communauté internationale, les journalistes internationaux comptant souvent sur les informateurs et journalistes locaux pour obtenir des informations.⁵⁸

Selon le CPJ, les reporters locaux courent un risque nettement plus élevé que les correspondants internationaux d'être victimes d'actes de violence: 85 % des journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions étaient des journalistes locaux.⁵⁹ Des recherches plus récentes montrent que les journalistes locaux encore plus vulnérables aujourd'hui.⁶⁰ En 2018, 95 journalistes locaux ont été tués ; ils étaient 56 en 2019, ce qui représente respectivement 96% et 98 % du nombre total de décès.⁶¹ Les journalistes locaux ont, en majorité, été assassinés dans leurs bureaux, lors de leurs déplacements ou à leur domicile, et non lors d'une mission réelle⁶², ce qui suggère que dès qu'ils deviennent une cible, ils n'ont nulle part où se cacher ou fuir.

En dépit de l'importance du travail assuré par ces journalistes locaux dans les zones de conflit et des risques accrus qu'ils encourent, ils bénéficient d'une protection et d'une assistance post-violence bien moindres que leurs collègues internationaux. Les journalistes internationaux sont souvent mieux équipés, reçoivent une formation sur les opérations en milieu hostile, bénéficient d'une assurance médicale et d'autres avantages, et peuvent quitter la zone de conflit lorsque la situation devient trop tendue.⁶³⁻⁶⁴ Les journalistes locaux, qui réalisent pourtant une tâche essentielle, deviennent ainsi des cibles et sont beaucoup moins protégés.

53 UNESCO (2007). *Sécurité des journalistes*. <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/previous-celebrations/worldpressfreedomday2009000/themes/safety-of-journalists/>.

54 Dusterhöft, I. (2013). The Protection of Journalists in Armed Conflicts: How Can They Be Better Safeguarded? *Utrecht Journal of International and European Law*, 29:76, pp. 4 - 22?.

55 Comité pour la protection des journalistes. 2021. *Base de données du CPJ sur les attaques contre la presse*. <https://cpj.org/fr/2021/12/le-nombre-de-journalistes-emprisonnes-dans-le-monde-atteint-un-nouveau-record/>.

56 Raed Omari. (10 janvier 2017). *The difference journalists can make in conflict zones*. <https://english.alarabiya.net/views/news/middle-east/2017/01/10/The-difference-journalists-can-make-in-conflict-zones>.

57 Entretien avec Leon van den Boogerd, 17 mai 2021.

58 Hoiby, M. & Ottosen, R. (2017). Journalism under pressure in conflict zones: A study of journalists and editors in seven countries. *Media, War & Conflict*, 12:1, pp. 69 – 86.

59 UNESCO (2007). *Sécurité des journalistes*. <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/previous-celebrations/worldpressfreedomday2009000/themes/safety-of-journalists/>.

60 Joel Simon (21 janvier 2015). *Uneasy Alliance: State Department and Journalists discuss rise in violence*. <https://cpj.org/2015/01/uneasy-alliance-state-department-and-journalists-d/>.

61 Nations Unies. 11 novembre 2020. *Journalists covering conflict, essential workers for a 'durable peace' says Guterres*. <https://news.un.org/en/story/2020/11/1077432>.

62 Joel Simon (21 janvier 2015). *Uneasy Alliance: State Department and Journalists discuss rise in violence*. <https://cpj.org/2015/01/uneasy-alliance-state-department-and-journalists-d/>.

63 Colleen Murell (8 mai 2018). *A Time of Anxiety: The depressing new reality for local journalists in conflict zones*. <https://theconversation.com/a-time-of-anxiety-the-depressing-new-reality-for-local-journalists-in-conflict-zones-95878>.

64 UNESCO (2007). *Sécurité des journalistes*. <http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-press-freedom-day/previous-celebrations/worldpressfreedomday2009000/themes/safety-of-journalists/>.

Les relations de la Séléka avec les médias

En République centrafricaine, comme dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, la radio est incontestablement le principal moyen d'information.⁶⁵ Selon Leon van den Boogerd, coordinateur du programme Afrique subsaharienne pour Free Press Unlimited, une grande partie des populations rurales de la RCA ne compte que sur les stations de radio communautaires pour être informée.⁶⁶ Bien qu'elles soient inégalement réparties sur l'ensemble du territoire (la plupart opèrent depuis Bangui), les stations de radio restent l'une des principales sources d'information en raison du faible taux d'alphabétisation de la RCA.⁶⁷⁻⁶⁸⁻⁶⁹ «Les radios communautaires, en particulier, ont un énorme potentiel, notamment dans les zones rurales, mais elles manquent souvent de moyens pour continuer à fonctionner», explique M. Van den Boogerd. «Les journalistes manquent souvent de formation professionnelle ou de revenus, il n'y a pas d'électricité ou de carburant, et les meilleurs journalistes quittent souvent la campagne».⁷⁰ La capacité de ces radios communautaires de rapporter avec objectivité les informations s'est vue encore plus réduite avec l'avancée de la Séléka, provoquant ainsi une «crise de l'information dans de vastes zones de la RCA».⁷¹

La République centrafricaine occupe actuellement la 121^e place, sur 179 pays, dans le classement mondial sur la liberté de la presse 2021 de Reporters sans frontières (RSF).⁷² Au moment de l'attaque contre Olofio, la République centrafricaine était au 65^e rang du classement de la liberté de la presse de RSF.⁷³ Lors de la dernière crise sécuritaire en RCA, entre décembre 2012 et décembre 2014, quatre journalistes, au moins, ont été assassinés pour avoir exercé leur métier. Olofio fut la première victime de cette tendance déconcertante, signalant une dégradation de la sécurité des médias depuis l'avancée des rebelles de la Séléka en décembre 2012, lesquels ont saccagé et réduit à néant des dizaines de stations de radio communautaires.⁷⁴ Celles qui ont résisté ont souvent été menacées, attaquées, voire pire.⁷⁵ Avant la crise, la RCA comptait 29 stations de radio en activité.⁷⁶ En mars 2014, seules 15 d'entre elles étaient encore opérationnelles, les autres ayant été pillées ou détruites et avait cessé d'émettre plusieurs mois auparavant.⁷⁷ Parmi elles, il y avait la Radio Be Oko, où travaillait Olofio, à Bambari. Pascal Chirha, coordinateur national de l'Institut Panos Europe en RCA en 2013, a déclaré, en février 2014, qu'en raison de l'avancée de la Séléka et de leurs attaques contre les stations de radio, «les Centrafricains vivent dans le noir complet car ils n'ont pas accès à l'information.»⁷⁸ Interviewé à nouveau à l'occasion de la présente enquête, Chirha a répété que les médias étaient spécifiquement ciblés afin de les réduire au silence. «La Séléka a attaqué et tué des journalistes, pillé et vandalisé des stations de radio parce que les médias rapportaient les actes de violence commis par la Séléka. Ils voulaient que leur violence reste invisible

65 International Media Support (février 2014). *The Central African Republic: Media in a complex emergency*. <https://www.mediasupport.org/publication/the-central-african-republic-media-in-a-complex-emergency/>.

66 Entretien avec Leon van den Boogerd, 17 mai 2021.

67 Time Williams (8 juillet 2013). *2013 World Radio Day Speech at SOAS*. <http://projects-direct.net/lessons-learned/2013/07/08/wrd-soas/>.

68 United Nations News (15 janvier 2013). *UNESCO chief deploras raft of killing of journalists*. <https://news.un.org/en/story/2013/01/429852-unesco-chief-deploras-raft-killings-journalists>.

69 Media Landscapes (2021). *CAR: Radio*. <https://medialandscapes.org/country/central-african-republic/media/radio>.

70 Entretien avec Leon van den Boogerd, 17 mai 2021.

71 International Media Support (février 2014). *The Central African Republic: Media in a complex emergency*. <https://www.mediasupport.org/publication/the-central-african-republic-media-in-a-complex-emergency/>.

72 Reporters sans frontières (2021). *Des journalistes sous pression et des crimes restés impunis*. <https://rsf.org/fr/republique-centrafricaine>.

73 Reporters sans frontières. (2013). *Classement mondial de la liberté de la presse 2013*. <https://rsf.org/fr/classement-mondial-2013>.

74 Media Landscapes (2021). *CAR: Radio*. <https://medialandscapes.org/country/central-african-republic/media/radio>.

75 Reporters sans frontières (23 décembre 2013). *La liberté d'information dans la tourmente*. <https://rsf.org/fr/actualites/la-liberte-dinformation-dans-la-tourmente>.

76 Jacobo Quintanilla & Jonathan Pedneault (septembre 2014). *Supporting local media in the Central African Republic*. <https://odihpn.org/magazine/supporting-local-media-in-the-central-african-republic/>.

77 Idem.

78 International Media Support (février 2014). *The Central African Republic: Media in a complex emergency*. <https://www.mediasupport.org/publication/the-central-african-republic-media-in-a-complex-emergency/>.

pour le public, ils voulaient la garder cachée et effacer toute trace de ce qui se passait réellement, ils ont ainsi fait taire tous les médias», a déclaré Chirha.⁷⁹

EXEMPLES DE MEDIA PRIS POUR CIBLE PAR LA SÉLÉKA

Après la prise du pouvoir par la Séléka et l'occupation de la capitale Bangui, le 24 mars 2013, loin d'être suspendues, les attaques contre les médias et contre les journalistes se sont intensifiées. Élise Lugo, la secrétaire générale de l'Association des femmes journalistes a dû se cacher dans les locaux de Radio Notre Dame pendant plus d'un an.⁸⁰ Plusieurs journaux ont été contraints de mettre la clé sous la porte et des stations de radio, dont Le Confident, Radio Nationale, Radio Ndéké Luka, Radio Néhémie et Radio Notre Dame, ont été pillées.⁸¹ Le 2 août 2013, le directeur de la rédaction du journal *Le Pays*, Davy Kpenouwen, a été convoqué et menacé d'arrestation.⁸²⁻⁸³ Le lendemain, Geoffroy Dotte, directeur de la rédaction de *Dernières Minutes*, a été enlevé par des membres de la Séléka et soumis à un interrogatoire pendant plusieurs heures. En septembre et octobre 2013, les rédacteurs en chef de trois quotidiens basés à Bangui ont⁸⁴ été interrogés et menacés après avoir publié des récits de violations des droits humains commis par une branche spéciale de la police (CEDAD) dirigée par Nouredine Adam, un général de l'ancienne coalition Séléka. Dans le même temps, Christophe Gazam Betty, ministre de la Communication nommé après la prise du pouvoir par la Séléka, a interdit à tous les médias de s'exprimer ou de publier des textes sur la Séléka.⁸⁵

En 2014, les attaques contre les journalistes se sont poursuivies sans relâche. Le 29 avril 2014, des individus armés ont torturé et abattu le journaliste Désiré Sayenga.⁸⁶⁻⁸⁷ Le même jour, le journaliste de radio, René Padou, a été tué par une grenade lors d'une attaque ciblée.⁸⁸⁻⁸⁹ En réaction, plus de 100 journalistes ont organisé une marche de protestation à Bangui pour obliger le gouvernement et les forces internationales à assumer leur responsabilité en matière de protection des civils.⁹⁰

79 Entretien avec Pascal Chirha, 31 mai 2021.

80 Entretien n° 6, 30 avril 2021.

81 Reporters sans frontières (27 mars 2013). *Medias pillés et saccagés pendant la prise de Bangui: RSF demande réparation*. <https://rsf.org/fr/actualites/medias-pilles-et-saccages-pendant-la-prise-de-bangui-rsf-demande-reparation>.

82 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2013 à décembre 2015*. https://www.ohchr.org/Documents/Countries/CF/Mapping2003-2015/2017CAR_Mapping_Report_FR.pdf

83 Kpenouwen avait signalé que la maison de commerce de diamants Badica avait financé l'avancée militaire de la Séléka sur Bangui.

84 Julien Bella de *Centrafrique Matin*, Maka Gbossokotto du *Citoyen* et Ulrich Landry Ngopkele du *Quotidien de Bangui*.

85 Reporters sans frontières (23 décembre 2013). *La liberté d'information dans la tourmente*. <https://rsf.org/fr/actualites/la-liberte-dinformation-dans-la-tourmente>.

86 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2013 à décembre 2015*. https://www.ohchr.org/Documents/Countries/CF/Mapping2003-2015/2017CAR_Mapping_Report_FR.pdf

87 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

88 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2013 à décembre 2015*. https://www.ohchr.org/Documents/Countries/CF/Mapping2003-2015/2017CAR_Mapping_Report_FR.pdf

89 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

90 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2013 à décembre 2015*. https://www.ohchr.org/Documents/Countries/CF/Mapping2003-2015/2017CAR_Mapping_Report_FR.pdf

La situation à Bambari sous la Séléka: 2012 - 2014

A Bambari, les rebelles de la Séléka, sous la direction des commandants de zone, notamment le général Zoundeko, le général Tom Adam et le colonel Méa, ont dévasté la ville. Le colonel Méa était le commandant de zone du district de Kidjigra, sur la rive orientale de Bambari.⁹¹⁻⁹² Le général Tom Adam, également connu sous le nom de «général Ben Laden» en raison de la longue barbe qu'il arborait jusqu'en 2013, était le commandant de zone de la Séléka sur la rive ouest.⁹³ Le «général Ben Laden» est un commandant notoirement connu et redouté,⁹⁴ dont le bilan en matière de droits de l'homme est catastrophique. Il est connu pour avoir commis de nombreuses exactions contre les populations civiles à Bambari.⁹⁵⁻⁹⁶ Habib Marwane, ancien interprète recruté de force pour Ali Darassa à l'époque, a déclaré à nos enquêteurs que «Ben Laden» était un général violent du *Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafricaine* (FPRC) et qu'il était fidèle à Noureddine Adam. «Il a commis des exactions contre des civils, menacé des journalistes et enlevé des enfants en échange d'une rançon. Il a attaqué deux journalistes de Radio Ndeke Luka devant mes yeux», a déclaré Marwane.⁹⁷



'General' Tom Adam in July 2014, still in Bambari, in the middle, talking with several UN Panel of Expert members. Source: UN Panel of Experts report S/2014/762.

91 Entretien Habib Marwane, 6 juillet 2021.

92 Entretien n° 9, 19 juin 2021.

93 Idem.

94 Entretien avec un ancien membre du groupe d'experts de l'ONU, 23 décembre 2020.

95 International Crisis Group (12 décembre 2014). *La Face cachée du conflit centrafricain*. <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/b105-la-face-cachee-du-conflit-centrafricain.pdf>.

96 Radio France Internationale (7 novembre 2013). *Congo-Brazzaville: visite de Michel Djotodia à Oyo pour préparer la réunion de Bangui sur la RCA*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131107-congo-brazzaville-rca-visite-djotodia-oyo-preparer-reunion-bangui>.

97 Entretien Habib Marwane, 6 juillet 2021.

La présence de commandants tels que ce «Ben Laden» s'est traduite par la quasi désertion de Bambari. Les habitants ont déclaré avoir fui la ville par crainte des représailles des rebelles.⁹⁸ Les rebelles avaient lancé ce qui s'apparente à une chasse aux sorcières dirigée contre tous les fonctionnaires et agents de l'État, pillant les bâtiments municipaux, provinciaux et gouvernementaux.⁹⁹ Dans leur entreprise, ils ont bénéficié de l'aide de jeunes les ayant rejoint pour se servir lors des pillages.¹⁰⁰ Les citoyens vivaient dans un climat de peur. «La moindre erreur était punie par les rebelles, le plus souvent par une exécution sommaire», a déclaré un réfugié ayant fui à Bangui.¹⁰¹ Parmi les exemples d'actes violents commis par la Séléka, citons le saccage et le pillage d'églises et autres institutions religieuses chrétiennes, en décembre 2012, à Bambari, où les rebelles de la Séléka ont volé les véhicules des prêtres, une douzaine d'ordinateurs, des panneaux d'énergie solaire et une douzaine de motos.¹⁰² En outre, le 2 février 2013, les combattants de la Séléka ont attaqué des civils à Bambari et ont enlevé et torturé un défenseur des droits humains pendant cinq jours. La victime a réussi à s'échapper quelques jours plus tard. Elle avait été prise pour cible pour avoir auparavant apporté son aide à la population attaquée par le groupe armé.¹⁰³ Le lendemain, le 3 février 2013, la Séléka a attaqué Bambari et les villages environnants, dont Liwa, tuant 20 civils, pillant des maisons et fouettant le chef du village de Liwa pour qu'il révèle l'endroit où les villageois cachaient leurs biens.¹⁰⁴

La violence de la Séléka a eu des retombées importantes sur la communauté de médias de Bambari, intégralement réduite au silence. «Tous les journalistes ont fui Bambari. C'était un travail extrêmement dangereux et tous les journalistes se sont cachés, par peur», a déclaré Jean-Ignace Manengou, prêtre catholique et professionnel des médias.¹⁰⁵ Tous les journalistes ont fui Bambari parce que la Séléka visait spécifiquement les journalistes.¹⁰⁶⁻¹⁰⁷⁻¹⁰⁸ Des commandants, tels que le «général Ben Laden» s'en prenaient aux journalistes locaux et empêchaient les journalistes internationaux de travailler dans la région en les menaçant et en volant leur matériel.¹⁰⁹ La Séléka a ciblé les journalistes parce qu'ils avaient rendu compte des violences commises par les rebelles dès le début de leur avancée.¹¹⁰ «Ils ont été attaqués parce qu'ils donnaient des informations sur ce qui se passait», a déclaré Élise Lugo, secrétaire générale de l'Association des femmes journalistes.¹¹¹ Pendant toute la durée du mandat de la Séléka, la liberté d'expression n'existait pas à Bambari. Un fonctionnaire de la MINUSCA a noté que «les journalistes avaient peur de faire des reportages et devaient toujours préserver l'anonymat de leurs sources. Les informateurs connus du public étaient frappés ou menacés de mort».¹¹² Ce n'est qu'après que le fameux commandant de zone, le «général Bin Laden» a été remplacé, à l'été 2013, par le général Ali Darassa, plus respecté, que certaines stations de radio ont pu reprendre partiellement leur travail.¹¹³

Enfin, pendant toute la durée de l'occupation de la Séléka, les citoyens de Bambari ont été empêchés de se tourner vers la justice pour les violences endurées. Selon un rapport de Human Rights Watch datant de 2013, le

98 Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme en République centrafricaine [RJDH-RCA] (19 mars 2015). *Centrafrique: Plus de 1500 personnes interpellées, la MINUSCA dit veiller sur leur condition de détention*. <https://reseaudesjournalistesrca.wordpress.com/>.

99 Entretien n° 10, 18 juin 2021 ; Entretien n° 11, 19 juin 2021.

100 Idem.

101 Idem.

102 MINUSCA (mai 2017). *Rapport du Projet Mapping documentant les violations graves du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République centrafricaine de janvier 2013 à décembre 2015*.

https://www.ohchr.org/Documents/Countries/CF/Mapping2003-2015/2017CAR_Mapping_Report_FR.pdf

103 Idem.

104 Fichier Excel des données ACLED CAR.

105 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

106 Entretien n° 1, 28 avril 2021.

107 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

108 Entretien n° 16, 19 juin 2021.

109 Entretien Habib Marwane, 6 juillet 2021.

110 Entretien n° 1, 28 avril 2021.

111 Entretien n° 6, 29 avril 2021.

112 Entretien avec un fonctionnaire de la MINUSCA, 18 mai 2021.

113 FRANCE24 (25 avril 2014). *A radio station defends peace and tolerance in CAR*. <https://www.france24.com/en/20140425-radio-station-preaching-peace-love-car>.

chef local de la Séléka à Bambari s'était autoproclamé chef des tribunaux locaux, et empêchait les victimes de la Séléka de faire appel à la justice.¹¹⁴ Avant l'arrivée de la Séléka, Bambari était le chef-lieu judiciaire de la région. Un fonctionnaire de la MINUSCA interrogé dans le cadre de cette enquête note que tous les juges, avocats, fonctionnaires, gendarmes et policiers avaient quitté Bambari juste avant que la Séléka ne s'empare de la ville: «Il ne restait aucune instance représentant les autorités, donc les gens ne pouvaient pas entamer de procédures. Par conséquent, les journalistes ne pouvaient pas compter sur la protection de l'État.»¹¹⁵ Le commandant de l'unité de recherche et d'investigation de la gendarmerie de Bambari a déclaré à nos enquêteurs qu'aucune enquête n'a été ouverte depuis 2013 parce qu'aucun gendarme n'était présent à l'époque et parce que les bureaux de la gendarmerie avaient souvent été pillés. «Il n'y a pas eu d'enquêtes parce que nos bâtiments ont été pillés à maintes reprises, la dernière fois en décembre 2020», a déclaré le commandant.¹¹⁶

Aujourd'hui, il s'avère encore quasiment impossible de déposer une plainte pénale contre des membres de la Séléka en raison de la défaillance du système judiciaire de la RCA et du grand nombre de crimes ne faisant l'objet d'aucune enquête. Les procédures judiciaires nationales ne sont accessibles qu'aux habitants de la capitale et les capacités institutionnelles de la RCA sont très limitées.¹¹⁷ La Cour pénale spéciale (CPS)¹¹⁸, juridiction hybride créée en 2015 pour traiter les cas les plus graves de violations des droits de l'homme en RCA, pâtit d'un manque criant de moyens et de financement. Les citoyens déplorent la lenteur de la CPS: au début de l'année 2021, soit six ans après sa création, la CPS n'avait ouvert aucune procédure pénale.¹¹⁹ De même, la Commission vérité, justice, réparations et réconciliation (CVJR) n'est toujours pas opérationnelle, bien que sa création officielle remonte à 2017.¹²⁰ Enfin, les tribunaux ordinaires de la RCA n'ont repris les procès pénaux que depuis 2015, et seuls 16 des 24 tribunaux étaient opérationnels en 2020.¹²¹ Amnesty International indiquait qu'en 2019, seules 20 affaires pénales avaient été conclues sur l'ensemble du territoire.¹²² En résumé, si le dépôt d'une plainte pénale est théoriquement possible, obtenir justice reste inaccessible pour une grande partie de la population ayant subi les atrocités de la Séléka, en particulier en dehors de la capitale.¹²³

114 Human Rights Watch (2013). *"I Can Still Smell the Dead" The Forgotten Human Rights Crisis in the Central African Republic*. <https://www.hrw.org/report/2013/09/18/i-can-still-smell-dead/forgotten-human-rights-crisis-central-african-republic>.

115 Entretien avec un fonctionnaire de la MINUSCA, 18 mai 2021.

116 Entretien n° 11, 19 juin 2021.

117 Cordaid (5 mars 2021). *Surviving war and seeking justice in the Central African Republic*. <https://www.cordaid.org/en/news/surviving-war-and-seeking-justice-in-the-central-african-republic/>.

118 De plus amples informations sur la CPS disponibles sur son site: <https://cps-rca.cf/>.

119 Reem el Gantri (20 avril 2021). *Why in the Central African Republic, Reparations Should Come First*. <https://www.ictj.org/news/why-central-african-republic-reparations-should-come-first>.

120 Idem.

121 Amnesty International (22 octobre 2020). *République centrafricaine: Alors que de nombreuses personnes «ont soif de procès», certains chefs de guerre sont toujours en liberté*. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/10/central-african-republic-many-people-hungry-for-trials/>.

122 Idem.

123 Reem el Gantri (20 avril 2021). *Why in the Central African Republic, Reparations Should Come First*. <https://www.ictj.org/news/why-central-african-republic-reparations-should-come-first>.

2. Elisabeth Blanche Olofio - Intrépide et déterminée

Elisabeth Blanche Olofio est née le 8 septembre 1979 à Ippy, en République centrafricaine, au sein d'une famille de cinq personnes.¹²⁴⁻¹²⁵ Son père est décédé alors que sa mère était encore enceinte d'Elisabeth.¹²⁶ Elle a déménagé à Bria, dans le nord du pays, au début des années 1980, où elle s'est liée d'amitié à une autre jeune fille. Toutes deux décident ensemble de devenir religieuses. «Notre relation était formidable, nous étions comme des sœurs. Nous voulions toutes deux devenir religieuses et avons commencé notre formation ensemble», raconte son amie d'enfance.¹²⁷ Dans sa tendre enfance, sa famille n'avait pas eu les moyens d'envoyer Elisabeth à l'école et elle est restée analphabète jusqu'à l'âge de neuf ans. En 1988, Elisabeth et son amie vont à l'école chez les religieuses de Bria et quatre ans plus tard, en octobre 1992, elles intègrent la «maison de formation» des sœurs catholiques de Bambari pour commencer leur formation de religieuses. «Elisabeth avait toujours soif d'apprendre», déclare son amie d'enfance.¹²⁸

En 2000, Elisabeth quitte la maison de formation car, de l'avis des responsables, elle n'était pas destinée à prendre l'habit. Elles restent cependant en bons termes et Elisabeth rend régulièrement visite à la communauté.¹²⁹ Après avoir quitté les religieuses, Elisabeth rencontre son mari et est tombée rapidement enceinte de son premier enfant. Elle occupe plusieurs emplois, tout en s'occupant d'elle et de sa nouvelle famille. Elisabeth gagne suffisamment pour financer la construction d'une maison de cinq pièces, à Bambari, alors qu'elle s'occupe à l'époque également de sa mère et de deux de ses frères.¹³⁰ En 2004, Jean-Ignace Manengou, prêtre catholique et professionnel des médias centrafricains, participe à la création de la radio catholique Be Oko («Un seul cœur» en sango). Il recrute Elisabeth, qui se joint à une équipe de cinq journalistes composée de deux femmes et trois hommes. La radio est créée pour diffuser un message de paix et d'espoir dans un pays en prises aux tumultes.¹³¹ Ses anciens collègues de la radio dressent le portrait d'une journaliste brillante, polyvalente et dynamique, très courageuse, audacieuse et franche.¹³² Elle parcourait Bambari à moto pour faire des reportages et animait des émissions de radio.¹³³ «Elle s'occupait de toutes les tâches concernant la station de radio, même les travaux techniques confiés généralement aux hommes», dit Manengou.¹³⁴ Pascal Chirha, qui travaillait alors pour l'Institut Panos, forme Elisabeth en 2009 sur le développement des médias, et en 2011 sur le travail pour les radios communautaires. Par la suite, ils restent en contact étroit, réalisant même une émission de radio ensemble. «Elle était curieuse, audacieuse, volontaire et ambitieuse. Elle voulait toujours en savoir plus et était très attachante et convaincante. Elle parvenait à faire en sorte que les gens lui donnent des informations», déclare Pascal lors d'une interview réalisée pour cette enquête.¹³⁵

124 *Rapport de suivi médical - Elisabeth Blanche Olofio*. 11 juin 2013.

125 Entretien n° 12, 20 juin 2021.

126 Entretien n° 8, 1er mai 2021.

127 Entretien n° 8, 1er mai 2021.

128 Entretien n° 8, 1er mai 2021.

129 Entretien n° 8, 1er mai 2021.

130 Entretien n° 8, 1er mai 2021 ; Entretien 12, 20 juin 2021.

131 France 24 (25 avril 2014). *Une radio défend la paix et la tolérance en RCA*.
<https://www.france24.com/en/20140425-radio-station-preaching-peace-love-car>.

132 Entretien n° 3, 28 avril 2021 ; Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; Entretien Pascal Chirha, 31 mai 2021.

133 Entretien n° 1, 28 avril 2021.

134 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

135 Entretien avec Pascal Chirha, 31 mai 2021.



Elisabeth, au premier rang, deuxième à partir de la gauche, à la « maison de formation » de Bambari, 1992. Les visages sont floutés à la demande de la source. Source : archives personnelles d'une amie de jeunesse.



Elisabeth assise entre deux religieuses françaises, au premier rang avec un foulard. Les visages sont floutés à la demande de la source. Source : archives personnelles d'un ami de jeunesse.

Son travail à Radio Be Oko n'est cependant pas sans danger. En 2012, des donateurs¹³⁶ internationaux demandent à Elisabeth d'enquêter sur le fait que l'école Michel Maitre, dont la construction est prévue à côté de la cathédrale Saint-Joseph de Bambari, n'a jamais vu le jour.¹³⁷ Elisabeth filme le terrain vague où l'école devait être construite et informe les donateurs de la situation. L'évêque du diocèse de Bambari, Édouard Mathos¹³⁸, a vent de l'enquête menée par Elisabeth et est pris de rage.¹³⁹ Selon deux sources interrogées dans le cadre de la présente enquête, Mathos a menacé Elisabeth en déclarant: «Une femme ne deviendra jamais évêque dans l'Église catholique. Pourquoi racontez-vous tout cela et me passez devant?».¹⁴⁰

Selon un membre de la famille, Elisabeth est rentrée d'une réunion de travail un jour en déclarant qu'elle avait «été gravement menacée, pendant la réunion, par les paroles prononcées à son encontre par Mathos».¹⁴¹ Plusieurs personnes qui connaissaient Mathos ont déclaré à nos enquêteurs que c'était un ivrogne,¹⁴² qui pouvait se montrer très agressif envers les employés de son église.¹⁴³ Habib Hodi, un interprète recruté de force pour Ali Darassa, le commandant de la Séléka à l'époque, connaissait très bien Mathos. Il a déclaré que Mathos était très riche parce qu'il avait largement pillé son église Saint-Joseph à Bambari. «Il volait beaucoup et n'aimait pas que les gens se mêlent de ses affaires», a déclaré Hodi. En outre, plusieurs personnes ont attesté que Mathos était très proche de plusieurs commandants de la Séléka et qu'il comptait sur leur protection quand la Séléka était à Bambari.¹⁴⁴

Outre les menaces proférées par l'évêque Mathos contre Elisabeth, elle a également été prise pour cible par les rebelles de la Séléka à leur arrivée à Bambari, en décembre 2012.¹⁴⁵ Elisabeth a fui vers une ferme située à environ 17 kilomètres de Bambari, dans un village appelé Oubadah.¹⁴⁶ Malgré les dangers, Elisabeth a essayé de continuer à travailler comme journaliste.¹⁴⁷ Elle rendait compte des violences et des mouvements rebelles à sa communauté via Radio Be Oko.¹⁴⁸ Jean-Ignace Manengou note qu'un incident s'est produit à Liwa, un village situé à l'orée de Bambari. «La communauté ethnique Fulani y a été attaquée, et en représailles, la Séléka a brûlé tout le village. Radio Be Oko a relaté ces événements sur les ondes, entre autres.»¹⁴⁹ Élise Lugo a déclaré aux enquêteurs qu'Elisabeth était très engagée à l'égard de son travail. «Elle m'a impressionnée. C'était une personne forte avant son agression», déclare Lugo.¹⁵⁰

En dépit des dangers associés à son travail, sa famille et ses collègues se souviennent de l'amour qu'Elisabeth portait à son métier de journaliste.¹⁵¹ Divine, la fille d'Elisabeth, déclare en 2016 que sa mère avait l'habitude de leurs souhaiter un joyeux anniversaire, à elle et à sa sœur, en direct à la radio. «Tout le village savait alors que c'était notre anniversaire!».¹⁵² Après l'arrivée de la Séléka à Bambari, en décembre 2012, la vie et le travail d'Elisabeth ont été radicalement bouleversés.

136 L'équipe chargée de l'enquête n'a pas été en mesure de confirmer l'identité des donateurs internationaux concernés.

137 Entretien n° 16, 19 juin 2021 ; entretien n° 12, 20 juin 2021 ; conversation via une application de chat avec Bernardin Sylvain Redjal, directeur de Radio Lego ti Ouaka, 5 août 2021.

138 Mgr. Mathos est décédé en 2017.

139 Entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 16, 19 juin 2021 ; conversation via une application de chat avec une source humanitaire et un journaliste qui a travaillé en RCA au cours de la dernière décennie, 9 août 2021.

140 Entretien n° 16, 19 juin 2021 ; entretien n° 12, 20 juin 2021.

141 Entretien n° 12, 20 juin 2021.

142 Entretien avec un fonctionnaire de la MINUSCA, 18 mai 2021 ; entretien avec Habib Hodi, 6 juillet 2021 ; conversation via une application de chat avec une source humanitaire et un journaliste qui a travaillé en RCA au cours de la dernière décennie, 6 août 2021.

143 Entretien avec Habib Hodi, 6 juillet 2021.

144 Entretien avec un fonctionnaire de la MINUSCA, 18 mai 2021 ; entretien avec Habib Hodi, 6 juillet 2021.

145 Entretien avec Pascal Chirha, 31 mai 2021 ; entretien n° 3, 28 avril 2021 ; entretien n° 5, 29 avril 2021.

146 Entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien 13, 19 juin 2021.

147 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

148 Entretien n° 6, 29 avril 2021.

149 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

150 Entretien n° 6, 29 avril 2021.

151 Entretien n° 2, 28 avril 2021 ; entretien Pascal Chirha, 31 mai 2021.

152 Free Press Unlimited (1er novembre 2016). *Het verhaal van journaliste Elisabeth Blanche Olofio*.

<https://archive.freepressunlimited.org/nl/nieuws/het-verhaal-van-journaliste-elisabeth-blanche-olofio/index.html>.



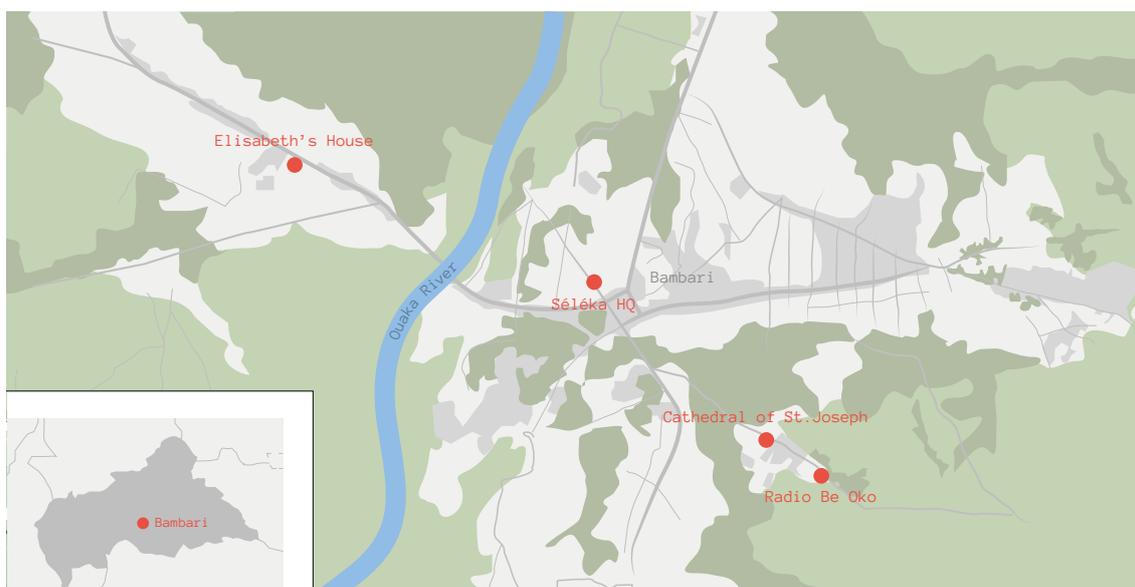
Elisabeth, à l'extrême droite, travaillant à la couverture des activités d'une ONG locale à Bambari. Source : archives internes.

3. L'attaque d'Elisabeth Blanche Olofio

La présente reconstitution repose sur les témoignages, les preuves photographiques et les documents officiels recueillis par les enquêteurs lors d'un voyage réalisé à Bangui, en avril et mai 2021, et lors d'une mission réalisée par un enquêteur local à Bambari, en juin 2021. Elle est complétée par des échanges archivés de courriels, des témoignages supplémentaires recueillis par appels vidéo grâce à des applications de chat et d'autres réalisés en personne, des renseignements et des rapports officiels trouvés en ligne.

La préparation de l'attaque

Lorsque les rebelles de la Séléka, sous le commandement du général Zoundeko, du «général Ben Laden» et du colonel Méa, occupent Bambari à la fin décembre 2012, Elisabeth et ses deux filles fuient vers une ferme située à environ 17 kilomètres de Bambari, dans le village d'Oubadah.¹⁵³ «Quand les Séléka étaient à Bria, dans le nord, ils ont entendu Elisabeth et d'autres journalistes donner des informations les concernant et dénoncer les actes violents qu'ils commettaient», déclare Michel, le mari d'Elisabeth.¹⁵⁴ En outre, selon une source vivant dans la région, la Séléka avait eu vent de rumeurs selon lesquelles une journaliste d'investigation de Bambari avait réalisé un reportage sur la mauvaise gestion des fonds de l'Église catholique.¹⁵⁵ «Ils pensaient que si elle pouvait mener une enquête sur ce sujet, elle pourrait aussi enquêter sur eux [les Séléka]», déclare à nos enquêteurs ce villageois qui connaissait Elisabeth.¹⁵⁶



Carte de Bambari et de ses environs. La maison d'Elisabeth se trouve sur la rive est, tandis que Radio Be Oko et l'école Michel Maitre se trouvent sur la rive ouest, près de la cathédrale Saint-Joseph. Le QG de la Séléka, où le colonel Méa et le « général Ben Laden » étaient probablement postés, se trouve au centre-ville. La ferme d'Elisabeth (cut-in) est située à environ 17 km à l'ouest de Bambari. Source : Google Earth & divers entretiens.

153 Entretien n° 2, 28 avril 2021 ; entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 13, 19 juin 2021 ; Free Press Unlimited (1er novembre 2016). *Het verhaal van journaliste Elisabeth Blanche Olofio*. <https://archive.freepressunlimited.org/nl/nieuws/het-verhaal-van-journaliste-elisabeth-blanche-olofio/index.html>.

154 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

155 Entretien n° 16, 19 juin 2021.

156 Entretien n° 16, 19 juin 2021.

La radio Be Oko n'a pas été épargnée. Un collègue de Be Oko a raconté à France24, en 2014, que les Séléka avaient saccagé leur radio dès leur entrée à Bambari: «Les Séléka ont brûlé la radio en emportant tout ce qui avait de la valeur.»¹⁵⁷ Selon plusieurs personnes interrogées, le reportage d'Elisabeth sur l'école Michel Maitre à Bambari a également été perdu.¹⁵⁸



L'intérieur de Radio Be Oko après le pillage des locaux par la Séléka. Source : Archives de l'UPF.

Après que la Séléka a pris le pouvoir à Bambari, elle a redoublé d'efforts dans sa chasse aux fonctionnaires et journalistes et a souvent recouru aux jeunes de la région pour localiser leurs cibles. C'est ainsi qu'un jeune de Bambari nommé «Oyoh»¹⁵⁹ montre la maison d'Elisabeth à la Séléka, en précisant qu'y vit la journaliste qu'ils recherchent.¹⁶⁰ Des membres de la Séléka se rendent sur place mais ils trouvent la maison vide. Ils pillent la maison et volent, entre autres, la moto qu'Elisabeth utilisait pour ses reportages.¹⁶¹ Les sources interrogées dans le cadre de la présente enquête suggèrent qu'Elisabeth serait retournée à Bambari pour y recevoir des soins contre le paludisme ou¹⁶² pour constater les dégâts causés sur sa maison et ses biens.¹⁶³ À son arrivée à Bambari, le 5 janvier 2013, Elisabeth se rend directement chez sa marraine Augustine, dans le quartier de Kidjigra, où elle retrouve son jeune frère «Manda» et six ou sept autres personnes.¹⁶⁴ Des membres de la famille et des voisins d'Elisabeth ont déclaré à nos enquêteurs qu'Oyoh, qui résiderait toujours à Bambari, aurait dit aux rebelles de la Séléka, sous le commandement du colonel Méa ou du «général Ben Laden», qu'Elisabeth était revenue en ville.¹⁶⁵ «Vers 13 heures, ils sont venus la chercher à bord de quatre véhicules Landcruiser», raconte un proche de la famille.¹⁶⁶

157 France 24 (25 avril 2014). *Une radio défend la paix et la tolérance en RCA*. <https://www.france24.com/en/20140425-radio-station-preaching-peace-love-car>.

158 Conversation via une application de chat avec Bernardin Sylvain Redjal, directeur de Radio Lego ti Ouaka, 5 août 2021 ; conversation via une application de chat avec une source humanitaire et un journaliste qui a travaillé en RCA au cours de la dernière décennie, 6 août 2021.

159 Entretien n° 2, 28 avril 2021 ; entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 13, 19 juin 2021 ; entretien n° 14, 21 juin 2021.

160 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

161 Entretien n° 3, 28 avril 2021 ; entretien n° 1, 28 avril 2021.

162 Entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 13, 19 juin 2021.

163 Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien n° 3, 28 avril 2021 ; entretien n° 8, 1er mai 2021.

164 Entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 13, 19 juin 2021 ; entretien n° 9, 19 juin 2021.

165 Entretien n° 2, 28 avril 2021 ; entretien n° 12, 20 juin 2021 ; entretien n° 13, 19 juin 2021 ; entretien n° 14, 21 juin 2021.

166 Entretien n° 12, 20 juin 2021.



Radio Be Oko détruite. L'émetteur a été démonté au-dessus de la station de fortune. Source: Archives de la FPU.

Reconstitution de l'attaque

Les témoignages recueillis dans le cadre de la présente enquête dressent un tableau violent des événements qui se sont déroulés ensuite. Dès leur arrivée, les Séléka ordonnent à tout le monde de se coucher à terre.¹⁶⁷ Une voisine qui se cachait des rebelles a pu entendre l'enchaînement des faits et a raconté à nos enquêteurs que les rebelles décidés à passer à l'acte ont fait des déclarations ne laissant aucun doute sur le fait qu'ils visaient spécifiquement Elisabeth. La voisine se souvient d'entendre les rebelles dire: «Nous sommes ici pour un règlement de comptes. Nous sommes en mission spéciale. Nous avons été mandatés».¹⁶⁸ Les rebelles voulaient emmener Elisabeth avec eux, mais elle a résisté, leur rétorquant «si vous voulez de l'argent, je peux vous en donner».¹⁶⁹ Elisabeth était la seule femme du groupe. «Ils ont commencé à malmener, torturer et frapper tout le monde. Ils étaient tous armés. Ils sont restés plus de deux heures», déclare l'un des membres de sa famille.¹⁷⁰ «Elle a été frappée au cou et à la tête avec la crosse des fusils», se souvient Bertille, la fille d'Elisabeth.¹⁷¹ Certaines sources, dont la fille d'Elisabeth, rapportent que le «général Ben Laden» est le commandant des rebelles qui a frappé sa mère.¹⁷²⁻¹⁷³ D'autres affirment que les rebelles étaient fidèles au colonel Méa, le commandant de zone du district de Kidjigra.¹⁷⁴ Quoiqu'il en soit, Elisabeth a été battue avec acharnement, sur tout le corps, pendant plusieurs heures, provoquant une très grave blessure au front et lui faisant perdre la mobilité des jambes.¹⁷⁵ Nos enquêteurs ont trouvé des indices sérieux, dont le rapport médical établi à son arrivée à Bangui, indiquant qu'Elisabeth avait été victime de torture et avait été violée.¹⁷⁶⁻¹⁷⁷⁻¹⁷⁸ Son jeune frère a lui aussi été gravement blessé, avec plusieurs côtes cassées.¹⁷⁹ Vers 18 heures, les rebelles sont repartis et les villageois qui se cachaient ont émergé de leurs cachettes pour porter assistance aux victimes. «Elisabeth était à l'agonie ; elle saignait du nez et des oreilles ; elle ne pouvait plus bouger les jambes et avait perdu conscience. Elle avait des blessures sur tout le corps et certaines parties de son corps étaient tuméfiées», a déclaré un membre de la famille.¹⁸⁰ «Elle a trop souffert après ce viol», commente la voisine d'Elisabeth.

Après coup: janvier 2013 - juin 2014

Elisabeth était dans un tel état que ses voisins et ses proches pensaient qu'elle était morte.¹⁸¹ La famille d'Elisabeth raconte que des jeunes de la communauté l'ont ramenée à la ferme, le jour même.¹⁸² L'une des sœurs d'Elisabeth se souvient: «Elle était gravement blessée et inconsciente. Nous pensions qu'elle était morte». Dans la petite communauté de Bambari, la nouvelle de l'attaque a circulé rapidement. Ses anciens collègues ont également été mis au courant mais n'ont pas pu vérifier la véracité de l'information car les lignes téléphoniques avaient été coupées et la Séléka était toujours à l'affût des journalistes.¹⁸³ Ne parvenant pas à joindre Elisabeth depuis Bangui, Jean-Ignace Manengou pensait qu'elle était morte et a publié un communiqué annonçant

167 Entretien n° 13, 19 juin 2021.

168 Entretien n° 16, 21 juin 2021.

169 Idem.

170 Entretien n° 13, 19 juin 2021.

171 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

172 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

173 France 24 (25 avril 2014). *Une radio défend la paix et la tolérance en RCA.*

<https://www.france24.com/en/20140425-radio-station-preaching-peace-love-car>.

174 Entretien n° 9, 19 juin 2021 ; entretien n° 14, 21 juin 2021 ; FPU Reporters Respond Application Form, janvier 2013.

175 Entretien n° 8, 1er mai 2021 ; Entretien n° 2, 28 avril 2021.

176 Entretien n° 7, 30 avril 2021 ; Entretien n° 9, 19 juin 2021 ; Entretien n° 14, 21 juin 2021.

177 *Rapport de suivi médical - Elisabeth Blanche Olofio*. 11 juin 2013.

178 Échange de courriels entre l'hôpital Panzi, Jean-Ignace Manengou et Pascal Chirha, septembre - octobre 2013.

179 Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien n° 12 ; 20 juin 2021.

180 Entretien n° 12, 19 juin 2021.

181 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

182 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

183 Entretien n° 1, 28 avril 2021.

son décès.¹⁸⁴ Dans les semaines qui ont suivi, plusieurs agences de presse ont repris l'information rapportant l'assassinat de la journaliste Elisabeth Blanche Olofio à Bambari.¹⁸⁵⁻¹⁸⁶ Jean-Ignace a tenté de se rendre immédiatement sur place, à Bambari, mais il n'a pas été autorisé à suivre le convoi de l'ONU qui s'y rendait depuis Bangui.¹⁸⁷ Une semaine après l'attaque, Elisabeth, qui avait repris connaissance, a appris son propre décès à la radio.¹⁸⁸

Elle est transportée de la ferme à l'hôpital de Bambari à la fin du mois de janvier 2013. Le gouvernement, désormais au courant du fait qu'Elisabeth avait survécu, convoque les journalistes de la capitale au palais présidentiel, où le président Bozizé les informe, qu'Elisabeth est toujours en vie.¹⁸⁹ Des membres de l'Association des femmes journalistes transportent Elisabeth dans un hôpital de Bambari. La Séléka, qui continuait de rechercher des journalistes, a vent de son retour à Bambari. La sœur d'Elisabeth raconte: «La Séléka était toujours à la recherche de journalistes, alors l'association des femmes leur a dit: «Si vous voulez la tuer, vous devrez toutes nous tuer».¹⁹⁰

Le 25 février 2013, apparaît un enregistrement vocal d'Elisabeth dans lequel elle raconte son calvaire: «Vous entendez ma voix, je suis bien vivante après ce que m'ont fait endurer les frères de la Séléka.... J'ai entendu, comme vous, la nouvelle du 11 janvier 2013 [sur Radio France Internationale au sujet de sa mort]. J'ai pleuré autant que vous.»¹⁹¹ Fin février 2013, Elisabeth et ses deux filles font le déplacement de Bambari à Bangui



Elisabeth, le 24 février 2013, un mois et demi après l'attaque dont elle a été victime. Source : archives internes.

avec un convoi des Nations unies. En mai 2013, alors qu'Elisabeth tente de se rétablir à Bangui, son jeune frère Madameye «Manda» Rodrigue succombe suite aux blessures subies lors de l'attaque.¹⁹²

A son arrivée à Bangui, Elisabeth s'installe au Centre Jean 23, une église catholique située dans la partie nord de la ville.¹⁹³ C'est à ce moment-là que commencent à se manifester les effets durables de l'attaque et provoquent la souffrance Elisabeth. «Elle me dit qu'elle a constamment des migraines. Elle ne dort qu'une heure et demie par jour, elle est vraiment épuisée», raconte Jean-Ignace, par courriel, en février 2013.¹⁹⁴ Elisabeth est transportée au service de psychiatrie de l'*Hôpital Général* de Bangui où elle entame un traitement.¹⁹⁵ L'un des médecins, qui l'a traitée à Bangui, a déclaré à nos enquêteurs qu'Elisabeth était gravement blessée et souffrait de traumatismes importants, tant physiques que psychologiques.¹⁹⁶⁻¹⁹⁷ «Elle souffrait d'un cas aigu

184 *Communiqué de Presse de l'Association des Radios Communautaires de Centrafrique*, 7 janvier 2013. N001/ARC/2013.

185 Reporters sans frontières (10 janvier 2013). *Une journaliste tuée, radios communautaires saccagées en République centrafricaine*, <https://ifex.org/fr/une-journaliste-tuee-radios-communautaires-saccagees-en-republique-centrafricaine/>.

186 Ce message a été diffusé sur les ondes de Radio France Internationale selon Jean-Ignace Manengou et Elisabeth Olofio, elle-même.

187 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 21 janvier 2013.

188 Enregistrement vocal d'Elisabeth Blanche Olofio, janvier 2013.

189 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 21 janvier 2013.

190 Entretien n° 2, 28 avril 2021.

191 Enregistrement vocal d'Elisabeth Blanche Olofio, janvier 2013.

192 Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien 2, 28 avril 2021.

193 Entretien 6, 29 avril 2021.

194 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 25 février 2013.

195 Entretien n° 7, 30 avril 2021.

196 Entretien n° 7, 30 avril 2021.

197 *Rapport de suivi médical - Elisabeth Blanche Olofio*. 11 juin 2013.

de 1 500 € pour scolariser les enfants d'Elisabeth et à l'aider à subvenir à ses besoins est envoyé en avril 2013.²⁰⁴ En septembre et octobre 2013, Jean-Ignace Manengou et Pascal Chirha écrivent à l'hôpital Panzi pour donner la possibilité à Elisabeth de se rétablir dans un cadre sécurisé.²⁰⁵ Un représentant de l'hôpital Panzi leur indique que le coût d'un séjour de 60 jours à Panzi, tel que recommandé pour Elisabeth, s'élève à près de 2 000 €. ²⁰⁶ Le 22 octobre 2013, Jean-Ignace écrivait: «Je ne sais pas comment vous remercier! La joie a éclairé le visage d'Elisabeth quand je le lui ai dit!». ²⁰⁷ Pourtant, à ce moment là, Elisabeth ne peut quitter le pays car les violences ont redoublé d'intensité à Bangui.

En décembre 2013, Jean-Ignace écrit à Free Press Unlimited pour demander une aide financière afin de tenter à nouveau de faire sortir Elisabeth du pays. Il note qu'Elisabeth souffre de crises sévères, de tremblements et de maux de tête: «Elle souffre d'écoulements de sang dans les oreilles et le nez lorsqu'elle entend des coups de feu ou voit quelqu'un en tenue militaire. Elle m'a appelé hier pour me dire qu'elle avait un gros mal de tête et qu'elle se cachait sous son lit parce qu'elle avait entendu des coups de feu dans son quartier.»²⁰⁸ Free Press Unlimited est sollicitée pour financer le voyage d'Elisabeth à l'hôpital Panzi, à hauteur de 2 000 €. ²⁰⁹ Au début du mois de janvier 2014, FPU accepte de transférer la somme requise sur le compte bancaire de l'*Association de Radios Communautaires de Centrafrique* (ARC), dont Manengou est le directeur. Les fonds sont virés le 19 février 2014. ²¹⁰ Malheureusement, les efforts déployés pour la faire transférer à l'hôpital de Panzi échouent une fois encore. Selon Jean-Ignace Manengou et Leon van den Boogerd de FPU, les difficultés liées aux documents officiels, passeport et visa de voyage, en ont la cause. ²¹¹⁻²¹²

Selon son entourage, Elisabeth est restée gravement traumatisée et affectée émotionnellement le restant de sa vie. «C'était une personne très forte avant l'attaque, toujours joyeuse. Mais après l'attaque, elle s'est affaiblie et repliée sur elle-même: elle n'osait pas parler la plupart du temps», déclare Élise Lugo. ²¹³ Ses médecins ont noté qu'Elisabeth était si faible psychologiquement qu'elle ne se sentait même plus comme une personne. «Elle s'évanouissait souvent ou était absente lors des conversations. Elle ne voulait jamais parler à personne de ce qui lui était arrivé. Ce type de choc psychologique était très courant à l'époque où la Séléka était au pouvoir, j'ai vu énormément de patients souffrir de ces symptômes», déclare l'un de ses médecins. ²¹⁴ Au fil du temps, les blessures d'Elisabeth se sont aggravées et, sans l'aide médicale et psychologique appropriée, son esprit et son corps se sont détériorés. Vers la fin, Elisabeth a cessé de s'alimenter et a commencé à perdre la mobilité. ²¹⁵ «À la fin, elle était complètement paralysée», se souvient son amie d'enfance. ²¹⁶ Dans la nuit du 22 juin 2014, Elisabeth décède, entourée des religieuses de l'église où elle résidait alors. ²¹⁷ Elle avait tout juste 34 ans.

Enquête criminelle et procédures judiciaires

Depuis l'agression d'Elisabeth, en janvier 2013, les autorités centrafricaines n'ont pas essayé d'enquêter sur cette affaire. Selon les *chargés de mission* du ministère de la Justice interrogés dans le cadre de cette enquête, trois voies sont possible pour ouvrir une enquête et engager des poursuites pénales dans le cas d'Elisabeth:

204 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 3 avril 2013.

205 Échange de courriels entre Jean-Ignace Manengou, Pascal Chirha et l'hôpital Panzi, 23 septembre 2013 - 22 octobre 2013.

206 Idem.

207 Idem.

208 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 22 décembre 2013.

209 Idem.

210 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 25 avril 2014.

211 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

212 Entretien avec Leon van den Boogerd, 17 mai 2021.

213 Entretien n° 6, 29 avril 2021.

214 Entretien n° 7, 30 avril 2021.

215 Entretien n° 7, 30 avril 2021 ; entretien n° 8, 1er mai 2021 ; entretien n° 2, 28 avril 2021.

216 Entretien n° 8, 1er mai 2021.

217 Échange de courriels entre FPU et Jean-Ignace Manengou, 22 juin 2014.

les collègues de Radio Be Oko portent plainte, la famille d'Elisabeth porte plainte, ou le procureur général de Bambari décide d'engager des poursuites.²¹⁸ A partir de là, deux principales voies mènent à la justice. La première consiste à passer par la Cour pénale spéciale (CPS), qui ne s'occupe que des crimes les plus graves.²¹⁹ Si la CPS n'est pas compétente, le Procureur général de Bambari doit ouvrir une enquête et engager des poursuites devant un tribunal national. Toutes ces voies d'accès à la justice sont compliquées car le système judiciaire de la RCA est gravement défaillant et pâtit du manque de personnel. S'ajoute à cela, dans le cas d'Elisabeth, la perte ou la destruction des éléments de preuve et la mort ou la disparition de témoins et de suspects, en particulier.

Le commandant chargé des recherches et des enquêtes auprès de la gendarmerie de Bambari, qui a pris ses fonctions le 5 octobre 2019, note qu'une enquête sur l'attaque d'Elisabeth n'a pas encore été diligentée en raison du manque flagrant de ressources et parce qu'aucun gendarme ne se trouvait à Bambari en janvier 2013. En outre, il note que les brigades régionales, telles que celle de Bambari, sont souvent attaquées et pillées. Leurs propres bureaux ont encore été pillés en décembre 2020.²²⁰

Même si une enquête est ouverte, il est très peu probable qu'elle aboutisse. Ainsi, le procès très médiatisé de la journaliste française Camille Lepage, tuée en RCA en 2014, a bien été porté devant les tribunaux centrafricains il y a plusieurs années mais sans résultats.²²¹ En outre, Élise Lugo a déclaré que de nombreuses plaintes locales ont été déposées au fil des ans, mais que le gouvernement centrafricain n'a pas pu clore le moindre dossier et traduire les responsables en justice.²²² De façon générale, en République centrafricaine, l'impunité pour les crimes commis, et en particulier les crimes contre les journalistes, semble «avoir pris racine».²²³

Dans le cas d'Elisabeth, l'ouverture d'une enquête n'a même été intentée. Les témoins n'ont pas été consultés et aucun effort n'a été déployé pour obtenir des éléments de preuve. Entre-temps, certains des principaux témoins (oculaires) sont décédés, certaines preuves ont été détruites ou perdues²²⁴ et des suspects ont disparu. Elisabeth elle-même, qui pendant un an et demi aurait été en mesure de faire un récit détaillé des événements, n'a jamais été interrogée. Au cours de notre enquête, nous avons parlé à plusieurs personnes qui avaient sur leurs ordinateurs et téléphones portables des photos et des vidéos de l'événement et de ceux qui ont suivis. Une grande partie de ce matériel s'est perdue au fil du temps. «J'avais beaucoup de photos de cette époque, mais je les stockais sur mon ordinateur qui a été perdu quand j'ai taché de fuir à Bangui», déclare un collègue proche d'Elisabeth.²²⁵ Les rapports sur lesquels travaillait Elisabeth se sont perdus dans les pillages répétés de sa maison et de sa station de radio.²²⁶⁻²²⁷ En outre, plusieurs témoins (oculaires) et suspects identifiés sont décédés au fil des ans, sans que leurs témoignages n'aient jamais été enregistrés. Manda, le frère cadet d'Elisabeth, présent lors de l'attaque, est mort des suites de celle-ci, en mai 2013. Augustine, la marraine d'Elisabeth, qui a été témoin de l'attaque, est décédée de mort naturelle, en 2016.²²⁸

L'évêque Édouard Mathos, qui été mentionné dans l'un des rapports d'enquête, est décédé en avril 2017 de mort naturelle.²²⁹ Parmi les commandants de zone de la Séléka alors en place, au moins deux sont morts depuis, et

218 Entretien n° 4, 29 avril 2021.

219 Entretien n° 4, 29 avril 2021.

220 Entretien n° 11, 18 juin 2021.

221 Lewis Mudge (11 mai 2019). *La mort d'une photographe en République centrafricaine n'est toujours pas élucidée*. <https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/11/la-mort-dune-photographe-en-republique-centrafricaine-nest-toujours-pas-elucidee>.

222 Entretien n° 6, 30 avril 2021.

223 Comité des droits de l'homme (5 mars 2020). *Rights Committee: Entrenched impunity and "infernal cycle of violence" at the heart of the dialogue with the Central African Republic*. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25665&LangID=E>.

224 Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien n° 8, 1er mai 2021 ; entretien n° 3, 28 avril 2021 ; entretien n° 5, 2021.

225 Entretien n° 1, 28 avril 2021.

226 Conversation via une application de chat avec Bernardin Sylvain Redjal, directeur de Radio Lego ti Ouaka, 5 août 2021.

227 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

228 Entretien n° 1, 28 avril 2021 ; entretien n° 2, 28 avril 2021. entretien n° 3, 28 avril 2021 ; entretien n° 8, 1er mai 2021.

229 Catholic Hierarchy. <https://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bmathos.html>.

un troisième a disparu sans laisser de traces, en 2017. Le général Zoundeko a été tué en 2017 lors d'une bataille menée à 150 km à l'est de Bambari.²³⁰ Le colonel Méa, l'un des deux commandants soupçonnés d'être impliqués dans l'agression d'Elisabeth, est mort à une date non précisée.²³¹ Enfin, le «général Ben Laden» a été expulsé de Bambari à l'été 2014, après quoi il est parti à Bria, dans le nord du pays, où il a fini par s'installer, en décembre 2014.²³² En 2015, le groupe d'experts de l'ONU rapportait que Tom Adam, ou «Ben Laden», luttait pour prendre le pouvoir à Sam-Ouandja ; il aurait remporté le combat à la fin du mois d'octobre 2015.²³³ La dernière fois que l'on en aurait entendu parler, c'est en janvier 2017, dans un rapport de Human Rights Watch, où des responsables locaux de la province de Ouaka ont reconnu dans les assaillants de leurs villages les hommes de Tom Adam, qui était alors supposément basé à Alindao.²³⁴

230 Entretien avec un fonctionnaire de la MINUSCA, 18 mai 2021.

231 Entretien n° 3, 28 avril 2021.

232 Cyril Bensimon. 15 décembre 2014. *Lu pour vous: en RCA, les factions se disputent Bria et se diamants*. Le Monde. <http://centrafrique-presse.over-blog.com/2014/12/lu-pour-vous-en-rca-les-factions-se-disputent-bria-et-ses-diamants.html>.

233 Groupe d'experts de l'ONU S_2015_936.

234 Human Rights Watch. 2 mai 2017. *République centrafricaine: des groupes armés s'attaquent aux populations civiles*. <https://www.hrw.org/fr/news/2017/05/02/republique-centrafricaine-des-groupes-armes-sattaquent-aux-populations-civiles>.

4. Conclusion

Elisabeth était une journaliste courageuse, qui faisait son métier pour fournir à sa communauté des informations cruciales sur les mouvements rebelles et leurs violations des droits humains lors de l'offensive de la Séléka en République centrafricaine. Elisabeth a été attaquée parce qu'elle faisait son métier. Dans un pays où pour s'informer, une grande partie de la population est entièrement tributaire des journalistes locaux, tels qu'Elisabeth. Le fait que les journalistes soient pris pour cible par les rebelles de la Séléka provoque l'arrêt complet de l'information.

La présente enquête a révélé que les journalistes avaient été délibérément pris pour cible par la coalition rebelle Séléka en République centrafricaine dans le but de les réduire au silence. Elisabeth a été attaquée en janvier 2013 par le général de la Séléka, Tom Adam, ou par le colonel Méa et leurs hommes pour avoir rapporté la vérité. Elle a été battue, torturée, violée et laissée pour morte pour cette raison. Elisabeth a pourtant survécu à cette attaque, allant jusqu'à entendre l'annonce de sa propre mort à la radio. Elle a fui vers Bangui de peur que les rebelles de Bambari ne la retrouvent et ne la tuent.

Dans les premières semaines qui ont suivi l'arrivée d'Elisabeth à Bangui, ses médecins ont constaté une nette amélioration de son état de santé. Cependant, lorsque la Séléka a pris Bangui, en mars 2013, Elisabeth a vécu dans la peur et la clandestinité, vivant une agonie mentale et physique permanente causée par un cruel manque de soins de santé et par la proximité constante de ses bourreaux. Déjà gravement traumatisée et effrayée, Elisabeth a vu ses symptômes s'aggraver avec la présence de la Séléka. A tel point qu'elle ne pouvait plus être sauvée. Elle a cessé de s'alimenter et s'est progressivement retrouvée paralysée, avant de succomber à ses blessures, en juin 2014. Elisabeth a laissé derrière elle ses enfants, deux jeunes filles.

Les journalistes locaux, tels qu'Elisabeth, jouent un rôle important car ils relatent les conflits à leurs communautés et au public international, mais ils sont souvent pris pour cible par les parties belligérantes désireuses de les faire taire. Après l'attaque qu'elle a subie, Elisabeth a vécu dans d'atroces souffrances pendant un an et demi; des souffrances qui auraient pu être atténuées car il aurait été possible de la sauver si certains mécanismes avaient été mis en place pour lui venir en aide. Les tentatives de la mettre en sécurité à l'hôpital Panzi de Bukavu, en RDC, ont échoué pour des raisons administratives et financières. Or, ces problèmes peuvent être résolus par la communauté internationale, en particulier par les pays ayant les moyens financiers et institutionnels, et la volonté politique.

Plus de neuf ans après l'attaque contre Elisabeth, aucun suspect n'a été identifié et traduit en justice, et aucune tentative n'a été faite pour enquêter sur son cas. Cela est dû, en partie, au manque de moyens flagrant du système judiciaire, et à l'impunité systémique qui règne en République centrafricaine - un problème persistant que les gouvernements successifs n'ont pas réussi à résoudre. Entre-temps, la victime et plusieurs témoins oculaires clés sont décédés, les principaux suspects ont disparu ou sont morts eux aussi, et des preuves cruciales ont été perdues ou détruites. Par conséquent, les chances d'obtenir justice pour Elisabeth se sont considérablement réduites.

Sur la base de notre enquête, nous constatons que la justice pour les crimes commis contre les journalistes locaux dans les zones de conflit en général, et pour Elisabeth en particulier, reste hors de portée. Beaucoup de ces cas risquent de tomber dans l'oubli. Afin d'obtenir justice pour Elisabeth et d'améliorer la sécurité des journalistes locaux travaillant dans les zones de conflit, nous formulons les recommandations suivantes:

Aux autorités judiciaires compétentes

1. **Le procureur de la Cour pénale spéciale doit immédiatement ouvrir une enquête sur les crimes commis contre les journalistes par toutes les parties belligérantes en République centrafricaine, depuis 2012.**

Les conséquences de la mort d'un journaliste dépassent le cadre de l'assassinat puisqu'elles ont un effet

majeur sur l'accès de la population à l'information, ce qui est particulièrement crucial en période de conflit. L'enquête générale du procureur devrait inclure une enquête sur l'attaque, la torture et le viol subis par Elisabeth Blanche Olofi, en janvier 2013. Cette enquête devrait notamment porter sur les rôles joués par l'(ex)général de la Séléka, Tom Adam, également connu sous le nom de «général Ben Laden», le colonel Méa, l'évêque Édouard Mathos et «Oyoh». Toutes les enquêtes devraient accorder une attention toute particulière à la responsabilité du commandement.

Au gouvernement de la République centrafricaine

2. **S'engager à respecter scrupuleusement les résolutions 1738 (2006) et 2222 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies, et mettre en œuvre le plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité (2012).** L'article 7 de la résolution 1738 du CSNU et l'article 5 de la résolution 2222 du CSNU soulignent les obligations de la RCA en vertu du droit international, visant à mettre fin à l'impunité et à poursuivre les responsables de graves violations du droit humanitaire international.

À la communauté internationale

3. **Les États sont instamment priés de mettre en place un nouveau visa d'urgence pour les journalistes en danger, et de prévoir également l'octroi d'un visa aux membres de la famille proche du journaliste en danger,** conformément au *Rapport sur l'octroi d'un refuge sûr aux journalistes en danger* du Groupe indépendant d'experts juridiques de haut niveau sur la liberté des médias. Ce rapport fait valoir qu'un visa d'urgence associé à une prise en charge renforcée après la réinstallation (temporaire) peut empêcher l'assassinat de journalistes ou les graves conséquences physiques et psychologiques provoquées par les attaques et menaces dont ils sont les victimes, comme en témoigne le cas d'Elisabeth. Les journalistes en détresse, en particulier les journalistes locaux, se heurtent souvent à des difficultés dans l'obtention d'un visa, ce qui engage sérieusement leur sécurité. Ainsi, ils sont confrontés notamment à des retards de procédure dans l'obtention des visas, à la criminalisation des activités journalistiques, ce qui les empêche d'obtenir un visa, à des menaces et des problèmes après leur réinstallation, ainsi qu'à l'impossibilité de renouer avec leurs activités professionnelles. Ce type de visa devrait être accessible à un petit nombre de journalistes du monde entier se trouvant en situation de danger de mort et sollicitant que cette aide leur soit accordée.

Comme l'indique, à raison, le rapport du groupe de haut niveau: «quitter leur pays d'origine, du moins tant qu'une menace pèse sur leur sécurité, est trop souvent le seul moyen pour ces journalistes d'éviter le harcèlement, l'enlèvement, l'incarcération, la violence ou même l'assassinat pour des motifs politiques. Il ne s'agit pas d'une décision prise à la légère, ni d'une décision motivée par le désir de se réinstaller de façon permanente: le souhait de se déplacer est motivé par la nécessité.» Ce visa d'urgence comblerait une lacune importante dans le régime actuel de relocalisation sûre. En particulier, les journalistes faisant l'objet d'une menace imminente devraient pouvoir se mettre à l'abri rapidement et en toute sécurité - les voies actuelles les privant de cette possibilité.

4. **Soutenir l'appel à la création d'un groupe d'enquête international indépendant.** Une équipe spéciale d'enquête internationale indépendante peut constituer un point d'entrée essentiel en matière de justice, dans des contextes où la corruption, la faiblesse des institutions ou le manque de ressources entravent les enquêtes menées par les autorités nationales. Ce groupe de travail devrait être composé d'experts de l'investigation, de la médecine légale et du droit, qui seraient déployés sur les scènes de crime, ou apporteraient leur aide aux enquêteurs nationaux sous d'autres formes. Dans l'idéal, ce mécanisme devrait être mis en place par les Nations unies, comme l'avait proposé, à l'origine, l'ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Agnès Callamard. Les États devraient soutenir cette initiative et contribuer au groupe de travail en lui apportant des fonds, une liste d'experts qu'ils pourraient solliciter, un soutien diplomatique et des actions de sensibilisation, en particulier les États membres de la Coalition pour la liberté des médias et signataires de l'Engagement mondial pour la liberté des médias.
5. **Soutenir l'appel à la création d'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la sécurité des journalistes,** afin que le Secrétaire général, l'Assemblée générale des Nations unies et le

Conseil de sécurité puissent s'engager plus efficacement dans l'attribution des responsabilités des crimes commis contre les journalistes. Nommé par le Secrétaire général, le Représentant spécial aurait notamment pour mandat de suivre l'évolution des enquêtes sur les attaques perpétrées contre les journalistes et de favoriser la coopération avec les autorités nationales compétentes. Dans le cas d'Elisabeth Blanche Olofio, un Représentant spécial des Nations unies aurait pu inciter les autorités centrafricaines à participer à l'évacuation d'Elisabeth et prier la République démocratique du Congo d'émettre un visa pour faciliter son transfert à l'hôpital Panzi de Bukavu.

6. **En étroite collaboration avec les ONG internationales, envisager la création et la mise en œuvre d'une «base de données d'alerte» où les journalistes, leurs proches et leurs collègues, ainsi que les membres de la société civile, peuvent recueillir et conserver des preuves (photos, vidéos, messages écrits, documents, etc.) sur les menaces et les attaques contre les journalistes.** Trop souvent, les preuves et les témoignages cruciaux se perdent au fil du temps, en particulier lorsque l'enquête sur les crimes contre les journalistes se prolonge pendant plusieurs années. En mettant à la disposition des proches et des collègues un système permettant de recueillir et de télécharger des preuves et des témoignages d'attaques perpétrées contre des journalistes, les ONG et la communauté internationale seraient mieux équipées pour surveiller ces attaques et fournir une aide d'urgence, juridique et sécuritaire adéquate.

Annexe : Chronologie des principaux événements

Date non précisée en 2012	▶ Elisabeth est chargée par des donateurs internationaux non identifiés d'enquêter sur la non-réalisation de la construction d'une école dans l'enceinte du diocèse catholique de Bambari, ce qui met gravement en colère l'évêque Édouard Mathos.
Décembre 2012	▶ la coalition rebelle Séléka entame son avancée militaire depuis le nord de la République centrafricaine, se déplaçant lentement vers le sud, en direction de la capitale Bangui.
23 décembre 2012	▶ la coalition Séléka s'empare de Bambari, la ville natale d'Elisabeth. La Séléka commence immédiatement à cibler les journalistes et Elisabeth s'enfuit dans une ferme d'Oubadah, à 17 km de Bambari.
5 janvier 2013	▶ entre 13h00 et 18h00, heure locale, Elisabeth est attaquée, battue, torturée et violée dans le quartier de Kidjigra, à Bambari, par des rebelles de la Séléka. Gravement blessée, elle est ramenée dans sa ferme pour se rétablir.
11 janvier 2013	▶ Radio France Internationale annonce sur les ondes le décès d'Elisabeth. Elle a alors repris conscience et entend l'annonce de son décès présumé.
Fin janvier 2013	▶ Elisabeth est ramenée à Bambari pour être soignée à l'hôpital; le gouvernement de la République centrafricaine apprend qu'Elisabeth est toujours en vie.
25 février 2013	▶ Elisabeth fait un enregistrement vocal relatant son calvaire, qui est partagé avec FPU et diverses chaînes de radio.
Fin février 2013	▶ Elisabeth et ses deux filles voyagent avec un convoi de l'ONU jusqu'à Bangui pour obtenir une assistance médicale. Elle trouve refuge à l'église catholique Centre Jean 23 dans le nord de Bangui. Jean-Ignace fait un rapport à FPU sur la situation médicale d'Elisabeth.
24 mars 2013	▶ la coalition Séléka s'empare de la capitale de la République centrafricaine, Bangui. Les médecins d'Elisabeth notent que son état de santé s'est dangereusement aggravé à compter de cet événement.
Avril 2013	▶ Jean-Ignace écrit à FPU pour demander une aide financière pour Elisabeth et ses enfants. Une aide de 1 500 € destinée à sa subsistance est versée par FPU à Jean-Ignace, en avril 2013.
Mai 2013	▶ le frère cadet d'Elisabeth et témoin oculaire, Madamaye « Manda » Rodrigue, succombe à ses blessures, à Bambari.
Septembre – octobre 2013	▶ Jean-Ignace et Pascal Chirha écrivent à l'hôpital Panzi du Dr. Dennis Mukwege, à Bukavu, en RDC, afin d'organiser le séjour médical d'Elisabeth dans un cadre sécurisé. Un représentant de l'hôpital Panzi leur indique qu'il faudra envisager la somme de 2 000 € pour les 60 jours recommandés pour le rétablissement d'Elisabeth à Bukavu.
Décembre 2013	▶ Jean-Ignace écrit à nouveau à FPU pour demander une aide financière afin de payer le voyage et le séjour d'Elisabeth à l'hôpital de Panzi.
Début janvier 2014	▶ FPU accepte de verser 2 000 € pour le transfert d'Elisabeth à Bukavu.
19 février 2014	▶ FPU transfère les fonds sur le compte bancaire de l'Association de Radios Communautaires de Centrafrique (ARC). Malheureusement, les efforts pour mettre Elisabeth en sécurité échouent en raison de problèmes liés à ses documents officiels.
12 mai 2014	▶ la journaliste française Camille Lepage est tuée alors qu'elle se déplaçait à moto avec la milice anti-Balaka, à environ 120 km de Berberati, en RCA. Elle aurait été assassinée par des combattants de la Séléka.
22 juin 2014	▶ Elisabeth succombe à ses blessures.
Date non précisée en 2016	▶ Augustine, la marraine d'Elisabeth et témoin oculaire de l'attaque, décède de mort naturelle.
Date non précisée en 2017	▶ le général Séléka Zoundeko, commandant de zone de Bambari, est tué dans une bataille, à 150 km à l'est de Bambari.
Janvier 2017	▶ le dernier lieu connu du général Tom Adam, également connu sous le nom de « Ben Laden », se trouverait à Alindao, en RCA. Adam était un commandant de zone à Bambari et a été désigné par la famille, les proches et les collègues d'Elisabeth comme l'un de ses agresseurs.
Avril 2017	▶ l'évêque Édouard Mathos, qui avait proféré de graves menaces contre Elisabeth en 2012, décède de mort naturelle.

A Safer World For The Truth